Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 28 | **Edmonton, semaine du 7 au 13 août 1998** | **16 pages** | **60c**

La Liberté et Le Franco couronnés :

Le Franco remporte les honneurs !

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les hebdomadaires *La Liberté* de Saint-Boniface au Manitoba et *Le Franco* d'Edmonton en Alberta sont les deux meilleurs journaux de l'Association de la presse francophone pour l'année 1997.

Ces deux hebdomadaires sont sortis gagnants de la traditionnelle remise des Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone, qui a eu lieu dans le cadre de la 23e assemblée générale annuelle de l'organisme.

Dans la catégorie André Paquette, qui regroupe les journaux ayant un tirage de moins de 3 800 exemplaires le journal *Le Franco* a remporté les prix pour la qualité de la photographie (ex-aequo avec *La Voix acadienne* de l'Ile-du-Prince-Édouard), la qualité graphique des annonces, la qualité de l'éditorial, la meilleure promotion et la meilleure annonce fabriquée maison (Charles Adam). Le journal a aussi reçu deux mentions : l'une pour la photographie de l'année (Martin Blanchet) et l'autre pour la meilleure série d'articles (Patricia Hélie). L'équipe du Franco est composée de Nathalie Kermoal, directrice ; Micheline Brault, administratrice adjointe ; Charles Adam, graphiste et de Patricia Hélie, journaliste. À noter que pour la période admissible pour recevoir un prix, c'est M. François Pageau qui occupait le poste de directeur.

Dans la catégorie Roland Pinsonneault, qui regroupe les journaux ayant un tirage de plus de 3 800 exemplaires, *La Liberté* a raflé les prix décernés pour la qualité de la photographie, la photographie de l'année (Marc-Éric Bouchard), la qualité de l'éditorial, l'éditorial de l'année (Sylviane Lanthier), le meilleur reportage, la meilleure promotion, la qualité du français et la qualité de la mise en pages.

Plusieurs autres journaux ont aussi été honorés lors de cette remise annuelle des Prix d'excellence.

Dans la catégorie Roland Pinsonneault, le journal *Le Reflet* de Prescott-Russell en Ontario a reçu une mention pour la qualité graphique des annonces et le premier prix pour la meilleure série d'articles.

Le Voyageur de Sudbury en Ontario a obtenu une mention dans la catégorie Pinsonneault pour la meilleure annonce fabriquée « maison », qui a été produite par Jeanette Brazeau.

Le journal *L'Eau vive*, qui avait remporté au cours des deux dernières années le prix du meilleur journal dans la catégorie des journaux ayant un tirage inférieur à 3 800 exemplaires, a dû se contenter cette fois du Prix d'excellence remis pour le meilleur article.

Toujours dans la catégorie André Paquette, *Le Journal de Cornwall* a fait main basse sur le prix remis pour la photographie de l'année, qui revient à son propriétaire Roger Duplantie. Le journal a aussi obtenu une mention pour la qualité graphique des annonces.

L'Aquilon de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest a remporté le prix du meilleur reportage.

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse a, pour une deuxième année consécutive, remporté le Prix d'excellence décerné pour le meilleur éditorial de l'année dans sa catégorie. Le journal a aussi reçu une mention pour la qualité de la photographie.

L'éditeur du journal *Le Rempart de Windsor*, a obtenu une mention pour son éditorial «Que vaut une vie humaine».

L'Horizon de Kapuskasing a reçu une mention pour la meilleure annonce fabriquée «maison», qui a été produite par Évelyne Bélanger et Monique Gauthier Sadorosky.

La Voix acadienne de l'Ile-du-Prince-Édouard a reçu le Prix d'excellence pour la qualité du français, de même que le prix pour la qualité de la photographie, ex-aequo avec le journal *Le Franco*.

L'Aviron de Campbellton au Nouveau-Brunswick a reçu une mention pour la qualité du français.

Enfin le journal *Le Gaboteur* de Terre-Neuve remporté un Prix d'excellence pour la qualité de la mise en pages et a obtenu deux mentions : l'une pour la qualité de l'éditorial et l'autre pour le meilleur reportage.

Le jury de cette année était composé du photographe Jules Villemaire, du graphiste René Mercier du Groupe RGDesign, du graphiste et bédéiste Christian Quesnel, de l'agent d'information à la Fédération des communautés francophones et acadienne Denis Bertrand, du rédacteur-réviseur Jacques Côté, du professeur de journalisme à la Cité collégiale Joseph Aghaby, de la directrice générale des Hebdos du Québec, Francine Bouchard, du directeur de l'information des Hebdos Montérégiens Marc Ledoux, du consultant en communications Pierre Cremer, du professeur de photographie à la Cité collégiale Gilles Fugère, du directeur du groupe Transcontinental Marc-Noël Ouellette et du consultant Wilfred Roussel.



Photo : Pierre Brault

Dans l'ordre habituel, Nicole Lavoie, directrice chez OPSCOM, Charles Adam, récipiendaire d'un prix pour la meilleure annonce maison et François Pageau, ancien directeur du Franco.

Deni Lorieau du commissariat aux langues officielles et Sylvianne Lanthier du journal La Liberté.



Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

L'enfer existe. Il est la part du plus grand nombre.

ARAGON, Louis

TFO souhaite que TVA lui ouvre les portes du Québec

YVES LUSIGNAN

Ottawa

La télévision éducative franco-ontarienne *TFO* ne s'oppose pas à la demande de TVA, qui souhaite obtenir du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) le statut de réseau national avec distribution obligatoire au pays. Mais à la condition que TVA soutienne à son tour la tentative de *TFO* de percer le marché québécois.

« *TFO* a toujours été en faveur qu'il y ait le maximum de chaînes francophones en Ontario » dit d'entrée de jeu le directeur en chef Jacques Bensimon. Pour lui, l'équation est simple : « Plus il y a de choix francophones, plus on peut garder nos jeunes de langue française ».

Ceci dit, il rappelle que toutes les chaînes québécoises, dont TVA, ont fait front commun pour barrer la route à *TFO* au Québec. Alors, ce sera donnant donnant : « Il est essentiel en retour que nos artistes, talents et produits culturels soient aussi accessibles au public québécois par la voie de leur seule chaîne de télévision, TFO » écrit M. Bensimon au CRTC en prévision de l'audience publique du 20 juillet.

Le chef de direction du réseau TVA, Daniel Lamarre, a déclaré lors de la dernière assemblée annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) qu'il n'aurait plus aucune raison de s'opposer à l'arrivée de TFO au Québec, si le CRTC acceptait sa demande de modification de licence : « Il est évident que le jour où nous sommes un réseau national, il va être difficile, voir même impossible pour nous de nous objecter ».

Il a cependant défendu l'opposition de TVA à l'arrivée de TFO en territoire québécois : « Le mouvement a été amorcé par Télé-Québec qui voulait protéger un territoire. A partir du moment où nous n'étions pas présent sur d'autres territoires, il était très facile pour nous d'être solidaires à cette requête».

« La meilleure chose qui peut arriver à TFO aujourd'hui, a soutenu M. Lamarre devant les membres de la FCFA, c'est que le réseau TVA ait le signal de réseau national, parce que je pense que nous sommes en train de créer un précédent qui va être extrêmement favorable à TFO ».

Le signal de la télévision franco-ontarienne est déjà retransmis dans certaines régions du Québec par 12 petits câblodistributeurs. Les pourparlers pour la diffusion de *TFO* au Manitoba sont aussi « très avancés » selon les mots de M. Bensimon, qui ne veut pas en dire plus. Finalement, tous les abonnés des deux grandes entreprises de distribution par satellite, *ExpressVu* et *Star Choice*, ont aussi accès au signal.

Maintenant que le gouvernement ontarien a décidé de ne pas privatiser la télévision éducative et qu'il a manifesté le souhait de créer un service en français à l'échelle nationale pour *TFO*, la direction a décidé d'accélérer les négociations avec les câblodistributeurs.

Le gouvernement fédéral est toujours intéressé à ce que la diffusion de *TFO* se fasse à l'échelle du pays. Chaque année, le ministère du Patrimoine verse une somme de 2,5 millions à titre de contribution pour la programmation éducative. Il a débloqué une somme supplémentaire de 312 000 $ en 1996-1997 pour permettre à *TFO* de diffuser dans les provinces de l'Atlantique et a versé un montant similaire en mars dernier pour favoriser une percée dans l'Ouest.

Modification à la Loi sur les contraventions :

Une décision cet automne

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Ce n'est pas avant cet automne que l'on saura si le ministère fédéral de la Justice a l'intention de modifier la Loi sur les contraventions, qui pour le moment ne contient aucune disposition quant au maintien des droits linguistiques des accusés.

Adoptée en 1992, cette loi avait au départ pour objectif de simplifier les procédures judiciaires, alléger la charge des tribunaux et décriminaliser certaines infractions fédérales.

Dans le passé les citoyens qui commettaient une infraction fédérale, comme par exemple l'insuffisance d'avirons ou de gilets de sauvetage à bord d'une embarcation ou la destruction d'un barrage de castors dans un parc fédéral, recevaient une sommation et devaient se présenter devant le tribunal. Maintenant, les fautifs reçoivent une contravention qui, si elle n'est pas contestée, se règle moyennant le paiement d'une amende.

Le gouvernement a modifié cette loi fédérale en 1996, qui autorise maintenant le ministre de la Justice à conclure des ententes avec les provinces, les territoires et les municipalités concernant les poursuites en matière de contraventions et de perception des amendes. Objectif : faire des économies et accélérer les procédures en laissant les provinces s'occuper des contraventions fédérales en vertu de leur propre régime pénal.

L'Ontario a été la première province à se prévaloir de cette disposition. Il a cependant fallu une lutte de tous les instants menée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) et le député néo-démocrate de Cochrane-Sud, Gilles Bisson, pour convaincre la province d'inclure dans son projet de loi 108 une clause linguistique pour protéger les droits de la communauté franco-ontarienne.

Cette requête était d'autant plus importante, que le gouvernement ontarien offre aux municipalités la possibilité de gérer sur leur territoire la Loi sur les infractions provinciales et la Loi sur les contraventions. Or, certaines municipalités ont adopté au début des années 90 une résolution décrétant leur municipalité officiellement unilingue anglaise.

Le texte de loi qui a été adopté par Queen's park ne mentionne pas de façon explicite les droits linguistiques, mais prévoit que les municipalités dans les 23 régions de l'Ontario désignées bilingues devront offrir des services au comptoir équivalents à ceux offerts par le gouvernement fédéral. L'avocat de la poursuite devra aussi être en mesure de s'exprimer en français.

L'AJEFO, qui estime qu'il s'agit là d'un compromis, demande maintenant au ministère fédéral de la Justice de déposer un projet de loi modifiant la Loi sur les contraventions, afin d'y inclure une garantie de maintien des droits linguistiques.

Le Commissaire aux langues officielles partage les craintes des juristes franco-ontariens. Dans un rapport d'enquête rédigé à la suite d'une plainte portée par L'AJEFO, il se dit d'avis que le traitement des contraventions fédérales par les provinces est un véritable transfert de responsabilités, qui risque de mener à une érosion des droits linguistiques.

Il insiste pour que le ministère de la Justice s'assure que les accords actuels et futurs avec les provinces renferment des dispositions garantissant le respect des droits linguistiques de l'accusé.

« Puisque les provinces et les territoires sont déjà tenus de respecter les droits linguistiques prévus par le Code criminel dans la poursuite des infractions criminelles, nous ne voyons pas pourquoi ils ne seraient pas tenus de les respecter lorsqu'ils poursuivent des infractions aux termes de la Loi sur les contraventions », écrit Victor Goldbloom.

Le ministère est plutôt d'avis que les provinces qui appliquent la Loi sur les contraventions fédérales ne le font pas au nom du gouvernement du Canada mais en leur nom propre, qu'il ne s'agit pas d'un transfert de responsabilités aux provinces mais plutôt d'une simple question administrative. Bref, selon le ministère fédéral de la Justice, l'article 25 de la Loi sur les langues officielles qui traite des services fournis par des tiers, au nom d'une institution fédérale, ne s'applique pas dans ces circonstances.

Le ministère a toutefois choisi d'entreprendre une consultation auprès des communautés francophones, qui devrait être terminée d'ici la fin de l'été. Il a aussi, du même souffle, informé les provinces de son intention d'ajouter une clause linguistique dans le texte des accords passés et futurs.

Le Manitoba et l'Ile-du-Prince-Édouard sont les seules provinces qui ont déjà signé une entente concernant la gestion de la Loi fédérale sur les contraventions. L'Ontario n'a encore rien signé mais il ne reste plus, dit-on à Ottawa, qu'à négocier la question du partage des éventuels revenus.

Le Nouveau-Brunswick administre aussi la Loi sur les contraventions depuis le mois de juin 1997, même si aucun accord n'a été signé entre Ottawa et la province.

Le ministère de la Justice a d'ailleurs décidé de ne pas conclure de nouvelles ententes avec les provinces, tant qu'une décision n'aura pas été prise sur la modification de la Loi sur les contraventions.

Les six associations de juristes francophones du pays, celles du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse, ont déjà toutes été consultées sur la question et le ministère de la Justice attend les commentaires de la Société Saint-Thomas d'Aquin (SSTA) de l'Ile-du-Prince-Édouard, de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, de l'Association des juristes du Nouveau-Brunswick et de la Société franco-manitobaine.

Il reste encore à consulter les francophones de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, ce qui devrait être fait cet été.

Projet santé à Rivière-la-Paix

Une première coordonnatrice

PATRICIA HÉLIE

Rivière-la-Paix

Maintenant que l'entente fédérale/provinciale en santé pour le projet de services de santé en français dans la région de Rivière-la-Paix a été signée, une première coordonnatrice a pu être embauchée. Il s'agit de Mme Vivianne Thibault, l'actuelle directrice du foyer pour personnes âgées de McLennan.

Mme Thibault, qui travaille au foyer depuis maintenant trois ans, a auparavant travaillé à l'hôpital pendant 20 ans dans un peu tous les domaines, que ce soit en pédiatrie, en diététique ou encore aux soins intensifs. Elle travaille également avec le *Alzheimer Support Group* de Peace River afin de monter un groupe de support en français.

Dès qu'elle entrera en fonction, soit le 25 août, elle devra commencer un grand travail de défrichage afin de répertorier les services offerts en français dans la région. « Ce sera de trouver tous les programmes qu'on a dans la région, de les faire traduire en français et de les offrir à la population, entre autres les cours pour les diabétiques et de réanimation cardiaque. Il faudra aussi offrir plus de moyens au personnel pour s'améliorer en français surtout au foyer pour personnes âgées, recruter des médecins bilingues et des bénévoles, voir quels sont les ressources que nous avons et celles que nous avons besoin, etc. »



Photo : Patricia Hélie

Vivianne Thibault est la nouvelle coordonnatrice du projet santé dans la région de Rivière-la-Paix.

« Ça fait longtemps que nous sommes disposés à servir les gens en français dans la région mais l'Autorité régionale de santé n'a jamais reçu les fonds pour le faire et n'a jamais été reconnue pour ce travail, donc, n'a jamais vraiment accordé de l'argent pour le faire non plus, explique le docteur Denis Vincent. Ça se faisait quand même parce qu'un bon nombre du personnel peut travailler en français. Donc en faisant ce projet, on va officialiser le fait que des services peuvent être offerts en français à travers l'hôpital de McLennan et le bureau de santé publique de la région. »

C'est donc l'Autorité régionale de santé qui a obtenu la subvention de 250 000 $ par année pour deux ans et qui engage la nouvelle coordonnatrice. Cependant, comme ils veulent que la communauté francophone ait son mot à dire, un comité de coordination et de consultation sera mis sur pied à travers de l'ACFA. « C'est un comité qui va aviser Vivianne et l'administratrice de l'hôpital, poursuit le docteur Vincent. On ne sait pas encore comment ce comité sera formé. Il y a déjà un comité aviseur ad hoc qui a été mis sur pied, mais on ne sait pas si ça va rester comme ça ou si ça doit être dûment constitué avec des statuts et règlements, ça va être à voir parce que c'est un rôle important, alors c'est essentiel que ce soit bien structuré. »

« Une étude a déjà été menée auprès de la population pour évaluer ses besoins et c'est ce qui va être le point de départ pour le travail de Vivianne. Mais le comité aviseur va être là surtout pour donner des priorités, dire dans quelle direction travailler, bien identifier les besoins pour qu'on sache dans quelle direction se lancer. »

En ce qui concerne la section de recrutement de médecins et personnels francophones, le docteur Vincent a participé à une foire de recrutement au Québec, un événement qui a eu lieu au début de l'été. « Il y a plusieurs jeunes médecins au Québec qui veulent partir à cause de la situation politique et économique. Ils ne croient pas qu'il y ait un futur prometteur dans les cinq prochaines années. J'ai pu voir qu'ils démontrent un vif intérêt pour ce qu'il y a ailleurs dans le pays. Les jeunes résidents ont donc trouvé intéressant de savoir que c'était possible de travailler en français en Alberta et de ne pas être trop loin des montagnes aussi. Ce sont des gens qui auront terminé l'an prochain ou dans deux ans, alors on va essayer de maintenir le contact avec eux et tenter de les recruter. Il faut aussi encourager nos jeunes d'ici à aller étudier en français. »

La région de Rivière-la-Paix tentait depuis déjà longtemps d'obtenir cette entente afin d'officialiser ses services de santé. Mais maintenant que la voie est tracée, plusieurs autres régions étudient le principe afin de peut-être essayer eux aussi d'obtenir une entente du même genre.

Mission du Lac La Biche

Nouveau partenariat entre francophones et métis

LYNE LEMIEUX

Lac La Biche

Les célébrations de la Fête du Canada ont eu une saveur particulière à la Mis-sion du Lac La Biche cette année.

Plus de 200 personnes étaient présentes pour participer à cet événement qui a débuté par la traversée du Lac La Biche en canot par les dignitaires présents rappelant ainsi l'arrivée de David Thompson le 4 octobre 1798.

Alors que l'on célèbre en 1998 le bicentenaire de cette municipalité, la Société historique de la Mission du Lac La Biche a annoncé la création d'un partenariat entre la nation des Métis et l'Association canadienne-française de l'Alberta pour développer le site historique de la Mission.

La présidente de *Metis Nation of Alberta*, Mme Audrey Poitras, a profité de cette occasion pour rappeler que ce nouveau partenariat est surtout un retour à des relations plus étroites entre les canadiens-français et les Métis. Mme Poitras a aussi souligné que la reprise des relations ne doit pas se faire uniquement en paroles mais doit reposer sur des gestes concrets. « Les Métis sont prêts à travailler avec les Canadiens français à parts égales. Nous sommes ici pour rendre hommage à ce que nous avons été et à ce que nous pouvons devenir. La Mission du Lac La Biche est un projet concret sur lequel nous pouvons bâtir ce nouveau partenariat, » a ajouté la présidente de l'organisme porte-parole des Métis de l'Alberta.

Mme Louisette Villeneuve, présidente de l'ACFA provinciale et M. Reed Gauthier, président de l'ACFA régionale de Plamondon Lac La Biche ont tous deux participé à la cérémonie et se sont montrés très enthousiastes pour ce projet.

Rappelant que la Mission Notre-Dame des Victoires fut fondée par Mgr Alexandre Taché, Mme Villeneuve souligna l'importance de cet endroit comme lieu de rencontre des Métis et des Canadiens français. « J'invite *Metis Nation of Alberta* à se joindre à nous pour développer ce site historique afin d'en faire un monument permanent ouvert toute l'année, gage de notre fierté et de notre héritage communs. »

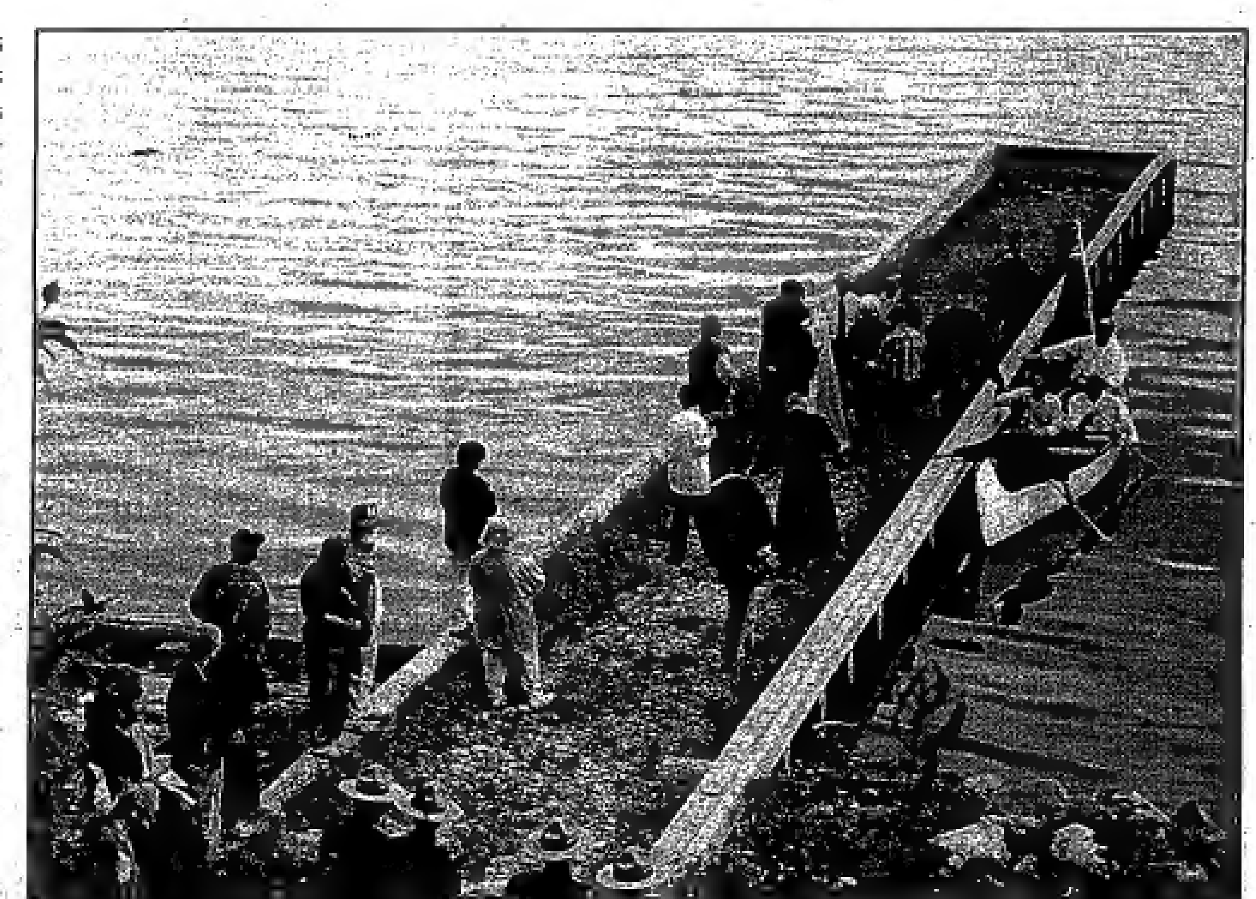


Photo : Nathalie Renaud

Lors des célébrations de la Fête du canada, les dignitaires ont traversé le Lac La Biche en canot, rappelant ainsi l'arrivée de David Thompson en octobre 1798.

Tom Maccagno de la Société historique souligna que ce sont des guides Métis qui ont fait connaître à Thompson ce site qui devait devenir un entrepôt important en matière de traite des fourrures et de transport des marchandises. C'est ce qui explique que les descendants des Ladéroute, Lavallée, Noël, Arseneault, Cardinal, Ladouceur et Laboucane habitent encore la région aujourd'hui, eux dont les ancêtres ont fait découvrir à la Compagnie de La Baie d'Hudson la richesse de ce territoire.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise de ceintures fléchées traditionnelles aux dignitaires et par la bénédiction du cimetière de la Mission par Mgr Thomas Collins, évêque du diocèse de Saint-Paul. Un barbecue, des jeux pour les enfants et un *fish fry* s'ensuivirent.

COMMENTAIRE

MedicAlert protège et sauve des vies.

Plusieurs experts de la santé ainsi que d'innombrables patients s'inquiètent de la qualité des services de santé dispensés dans les salles d'urgence saturées, dans plusieurs des hôpitaux du pays. D'ailleurs, cela est particulièrement inquiétant pour les gens dont l'état de santé spécifique devrait être identifié en cas d'urgence. Si, par exemple, un patient est désorienté ou incapable de parler, les médecins de l'urgence

pourraient perdre un temps précieux à chercher quels sont ses médicaments, ses allergies ou son état de santé.

Voilà pourquoi les services fournis par la Fondation MedicAlert sont si importants. MedicAlert peut accélérer le processus de diagnostic et de traitement si votre état de santé doit être spécifié en cas d'urgence.Chaque jour, MedicAlert peut faire et fait une différence dans la vie de nombreux patients.

Depuis plus de 37 ans, MedicAlert protège et sauve la vie de ses membres en fournissant aux professionnels de la santé des données médicales vitales lorsqu'elles sont le plus indispensables - en cas d'urgence. MedicAlert protège près de 900 000 Canadiens, 24 heures par jour, et ses services sont accessibles en 140 langues, n'importe où au monde. Aucune autre identification médicale personnelle, portée sur soi, ne peut offrir les services et la protection de MedicAlert.

Si vous avez une affection de santé, des allergies aux médicaments ou aux aliments, un problème de santé particulier, un choix personnel, ou une médication que le personnel de l'urgence devrait connaître, pensez à devenir membre de MedicAlert. Lorsque vous vous y inscrivez, vous devenez automatiquement membre à vie. L'adhésion à MedicAlert vous donne droit à un bracelet en inox ou à un pendentif portant vos renseignements médicaux, votre numéro de membre ainsi que le numéro de la ligne d'urgence sans frais. En guise de protection supplémentaire, vous recevez aussi une carte de portefeuille qui donne la liste de vos médicaments ainsi que les noms et numéros de téléphone de votre médecin et des personnes avec lesquelles communiquer en cas d'urgence.

Au cours de sa campagne de sensibilisation annuelle du Mois de mai, MedicAlert mettra l'accent sur les avantages découlant du port de son bracelet et de son pendentif, reconnus internationalement. Depuis 32 ans déjà, le Mois de mai de MedicAlert a rejoint un Canadien sur cinq parmi ceux dont l'état de santé devrait être connu en cas d'urgence. Cette année, l'essentiel de notre message est MedicAlert parle pour vous.

Au cours du mois de mai, MedicAlert fera une promotion intense de ses services. À cette fin, elle travaillera étroitement avec des groupes tels que l'Association canadienne des Assureurs et des Conseillers financiers ainsi qu'avec les chaînes de pharmacies, à l'échelle locale, d'un bout à l'autre du pays. De plus, MedicAlert lancera une importante campagne d'intérêt public avec des annonces dans les journaux, à la radio et à la télévision.

MedicAlert est un organisme de charité, fondé en 1961, qui fournit au personnel d'urgence ainsi qu'aux professionnels de la santé un accès immédiat aux données médicales et personnelles de ses membres. Pour plus de renseignements sur MedicAlert ou pour en devenir membre, visitez le site www.medicalert.ca ou composez le numéro sans frais 1-800-668-6381 - du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 30 HE - partout au Canada.



COURRIER DU LECTEUR

Le déficit encouru par l'ACFA régionale d'Edmonton lors de la 49e Cabane à sucre qui a eu lieu les 27 et 28 février qui avait été réduit de 4000$ à 2 515 $ suite à une première révision faite par le nouveau trésorier M. Jean-Claude Giguère au début du mois de juin se monte maintenant, suite à une seconde révision à 2 080 $.

L'ACFA régionale d'Edmonton tient donc à s'excuser de cette erreur auprès des membres du comité organisateur de la 49e Cabane à sucre ainsi qu'auprès de la communauté.

L'ACFA régionale

Directeur:
Adjointe Admin.: Micheline Brault
Journaliste: Patricia Hélie
Infographiste: Charles Adam

Fondation Donatien Frémont, Inc.



OPSCOM
Tél (613) 241-5700



Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. Le Franco est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.

Le Franco
#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:
Calgary: Alain Bertrand, Lise Morel
Medicine Hat: Diane Morissette-Fruth
Plamondon: Joël Lavoie, Denise Lavallée
Centralta
Red Deer: Claire Hélie
Fort McMurray: Nicole Pageau
Rivière-la-Paix: Noëlla Fillion
Lethbridge: Mireille Dunn
Saint-Paul: Richard Blouin

Medalta Pottery:

Un site historique à découvrir

LYNE LEMIEUX

Medicine Hat

Si vous soulevez un vieux pot à lait légué par votre grand-mère ou le vase de tante Hortense vous y trouverez peut-être l'inscription Medalta Pottery, une des plus anciennes poteries de l'Ouest canadien. Si ce nom ne vous dit rien, sachez qu'un voyage à Medecine Hat vous permettra de découvrir ce site historique national.

La région de Medicine Hat est riche en glaise qui permet de concevoir des pièces de grande qualité.

Tout près de la voie ferrée sur la rive sud de Medicine Hat on peut remarquer ces fours à poterie en forme de ruches dans lesquels on faisait cuire les pièces de poteries. Il sera éventuellement possible de les visiter lorsque le processus de décontamination des fours sera terminé Il existe peu de sites semblables ailleurs dans le monde.

Medalta est le premier site historique de l'Alberta. Jusqu'en 1954 on y fabriqua toutes sortes d'objets en poterie. Cette usine fut la première à exporter des biens manufacturés sur le marché de l'Est du Canada et dans les années 30 était le fournisseur exclusif de porcelaine de chine des compagnies de chemins de fer. C'est pourquoi nos concitoyens anglophones ont jugé bon de rebaptiser Medalta *The great wall of China*.

On peut y visiter le Centre d'interprétation jusqu'au 31 octobre entre 10 et 18h tous les jours. Des potiers y font la démonstration de leur art, les enfants peuvent y produire leurs propres créations et on peut y faire un tour guidé.

Si vous ne comptez pas visiter Medicine Hat cet été, vous pouvez admirer à Edmonton une oeuvre réalisée avec la célèbre glaise de cette région. C'est en effet grâce à un don de M. Macolm Sissons que la Faculté Saint-Jean a pu commander une murale décorative qui orne son hall.

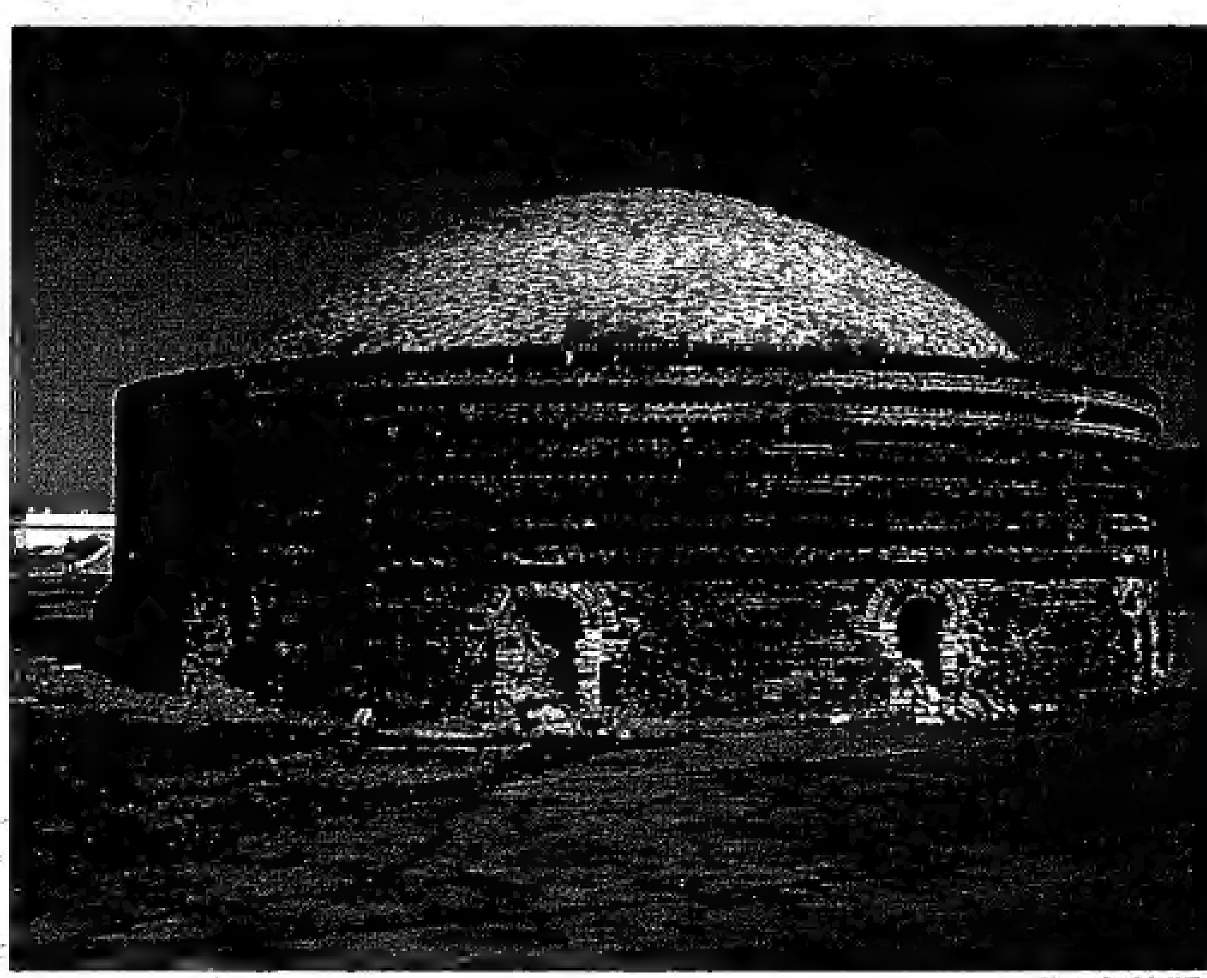


Photo : Patricia Hollo

Un des fours à poterie qu'on peut voir sur la rive sud de Medicine Hat.

Centre d'arts visuels de l'Alberta

Exposition sur la vie et la mort

Edmonton

Du 31 juillet au 8 août 1998, le Centre d'Arts visuels de l'Alberta présente l'exposition *De pierre et de sang* de l'artiste montréalaise Claire-Marie Gosselin.

Tirée de la série « L'homme l'univers », l'exposition de 12 tableaux aborde une nouvelle réflexion sur l'eschatologie. L'artiste traite de la mort et de la vie après la mort pour aborder l'être dans sa dimension spirituelle. Claire-Marie Gosselin se réfère au texte biblique pour saisir les relations entre le temps, le lieu et l'esprit. Elle s'est appropriée quelques-uns des nombreux versets qui traitent du sang et avec lesquels elle pouvait établir des parallèles avec les problématiques de l'art contemporain.

Le rouge de feu et de sang est omniprésent dans l'ensemble de l'oeuvre. La ligne devient ici un signe, un symbole simple et direct.

Le vernissage a eu lieu le vendredi 31juillet et l'exposition se poursuit jusqu'au 8 août prochain.

La Société acadienne de l'Alberta

Un merci à deux cofondateurs

Edmonton

La Société Acadienne de l'Alberta (SAA) a tenu à remercié deux de ses cofondateurs, Messieurs Raymond Lanteigne et André Boudreau, jendi le 2 juillet dernier. La soirée de reconnaissance a eu lieu au Centre Culturel Marie-Anne-Gaboury, à Edmonton.



André Boudreau et Raymond Lanteigne en compagnie du président de la Société Acadienne de l'Alberta, M. Rodrigue Boudreau.

Le bureau de direction de la Société Acadienne, les employés du Centre Culturel Marie-Anne-Gaboury, ainsi que les amis des fêtés, se sont réunis pour rendre hommage à ces deux pionniers. En tout, une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Après le souper, M. Rodrigue Boudreau, président de la SAA, a fait un élogieux discours. Il a dit de Raymond Lanteigne qu'il « symbolisait à la fois le développeur, l'homme de grands projets et aussi dé missions impossibles mais toujours profondément enraciné à son identité acadienne ». Pour André Boudreau, les mots qu'il a utilisé sont : « André Boudreau est un bâtisseur », ce qui le caractérise parfaitement.

Il y a eu également une remise de plaques en l'honneur des deux cofondateurs, ainsi que d'une copie d'un article paru dans le journal *Le Franco* en 1986 et qui annonçait la fondation de la Société Acadienne de l'Alberta. Raymond Lanteigne et André Boudreau ont ensuite remercié les invités, touchés par cette soirée en leur honneur.

Le Festival du Miel de Falher :

Plus que jamais, une fête bilingue

PATRICK HENRI

Falher

Les 24 et 25 juillet derniers, se tenait à Falher, dans la région de Rivière-la-Paix, le Festival du Miel. Le Festival existe depuis plusieurs années, mais ce n'était que la deuxième édition ayant une telle envergure.

Le Festival est reconnu comme étant bilingue, mais par les années passées, le français occupait bien peu de place.

Pour l'édition 1998 l'ACFA de Rivière-la-Paix a décidé de s'impliquer dans l'organisation du Festival et ce dès le début. En prenant en main l'organisation de certaines activités, elle s'assurait que le français allait être présent tout au long de la fête. Le comité organisateur n'y a vu aucun problème, et tous ont collaboré afin que les deux langues puissent être sur un même pied.

Les activités du Festival ont débuté le vendredi avec la grande course. Plusieurs commerces de la région s'affrontaient dans une course à obstacles peu commune. Les équipes étaient formées de quatre participants et le véhicule ne devait pas être motorisé. En soirée la formation *Lé Twés*, un groupe très connu dans la région, y est allé d'une prestation de deux heures. Malgré quelques problèmes de son en première partie, les gens ont apprécié le spectacle. Le DJ, Kevin Sliger, a ensuite pris la relève et a fait danser les gens jusqu'à 2h30 du matin.

La journée de samedi a commencé avec la parade dans les rues. Constituée de quelques chars allégoriques, de vieilles voitures, de motocyclettes, de vélos décorés par les enfants, d'un train électrique et de chevaux, cette parade a connu un bon succès. Les gens se sont par la suite dirigés vers le Club Alouette, où un brunch était servi. À 11h00, le concours de barbes d'abeilles a débuté. La ville de Falher, capitale canadienne du miel, est une des seules villes au Canada à présenter un tel concours.

Durant l'après-midi, des artistes locaux se sont produits sur la scène, pendant que certains en profitaient pour faire du magasinage au marché aux puces. Avant le gros spectacle de la soirée, un souper était servi au Club Alouette. À la suite du souper, les gens ont eu droit à un concert de violoneux. La fête s'est terminée par la prestation, d'une durée de cinq heures, du groupe *Highway 49*.

La fête s'adressait également aux jeunes. Des ateliers de bricolage étaient organisés durant l'après-midi et un manège ainsi que des jeux étaient présents en permanence.

Le Festival a été un succès sur toute la ligne, alors qu'on estime la foule des deux jours à plus de 1000 personnes. La prochaine édition du festival du Miel est prévue pour l'an 2000, mais vu le succès connu cette année, les organisateurs songent sérieusement à en faire un événement annuel.

L'ACFA de Rivière-la-Paix et CKRP-FM

Une implication qui rapporte

PATRICK HENRI
Falher

Les activités organisées par l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Rivière-la-Paix et par la radio communautaire CKRP-FM dans le cadre du Festival du Miel de Falher ont été à l'image du Festival : couronnées de succès.

La principale activité dont l'ACFA était responsable était l'organisation d'un brunch familial. Plus de 325 personnes se sont régalées avec le menu plus que complet qui était offert. Celui-ci était composé de crêpes, saucisses, bacon, œufs brouillés, muffin, fruits frais, jello, café, jus et chocolat chaud. Près de vingt bénévoles ont participé à l'organisation et au service de ce brunch.

La vente de maïs soufflé sous la tente du « Beer Garden » était également la responsabilité de l'ACFA. La combinaison bière et maïs soufflé allant de soi, le succès de cette activité était assuré.

De son côté, la radio CKRP-FM était responsable de l'organisation du VACHIER, qui consiste à vendre les lots qui sont dessinés sur le plancher d'une cage à poule. La poule se promène, et lorsqu'elle dépose « un petit cadeau », le propriétaire du lot sur lequel le cadeau est déposé mérite la moitié de la somme amassée.

CKRP était également la radio officielle du Festival. Quatre émissions ont été diffusées en direct de la tente et la programmation était retransmise dans tous les haut-parleurs du village.

Un fait qu'il ne faut pas négliger est la victoire de l'équipe *ACFA-CKRP-Api Nutrition's* lors de la grande course du vendredi. L'équipe a enregistré, grâce à la voiture construite par monsieur Jean Bergeron, le meilleur temps toutes catégories.

Le Festival du Miel a donc été une excellente façon pour l'ACFA et pour CKRP de s'impliquer au sein de la communauté et de jouir d'une grande visibilité.

Monseigneur Henri Goudreault, o.m.i.

Une autre grande perte pour l'Alberta

Ottawa

Mgr Henri Goudreault, o.m.i., archevêque de Grouard-McLennan, est décédé subitement le 23 juillet dernier, alors qu'il séjournait au Centre régional des Soeurs Grises, à Edmonton, en Alberta.

Membre de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, Mgr Goudreault avait été nommé archevêque de Grouard-McLennan le 15 juillet 1996. Il occupait alors la charge pastorale du diocèse de Labrador City- Schefferville depuis son ordination épiscopale, en mai 1987.

Au cours de ses 11 années d'épiscopat, Mgr Goudreault a été très actif au sein de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC). En plus de siéger au Bureau de direction et au Conseil permanent, il a été membre de la Commission de théologie, de la Commission des missions, du Comité des finances et du Comité des programmes et priorités.

Mgr Goudreault a joué un rôle important dans la promotion des droits des peuples autochtones du Canada. Entre autres réalisations en ce domaine, il fut l'un des auteurs de la déclaration pastorale de l'Assemblée des Évêques du Québec sur les populations autochtones du Québec, l'un des représentants de la CÉCC qui ont témoigné devant la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, et l'un des initiateurs du Conseil pour la Réconciliation, la Solidarité et la Communion mis en place par la CÉCC pour travailler en étroite collaboration avec les autochtones du Canada.

Natif de Belle-Vallée, en Ontario, Mgr Goudreault a été ordonné prêtre en 1956. Il a longuement travaillé dans le monde de l'éducation, principalement à l'Université d'Ottawa, où il a occupé diverses fonctions, dont celle de Recteur, de 1977 à 1985. Il a ensuite été élu supérieur provincial de la Province oblate Saint-Joseph et nommé président de la Conférence oblate du Canada, responsabilité qu'il a assumée jusqu'à sa nomination comme évêque de Labrador City-Schefferville, en 1987.

Les funérailles de Mgr Goudreault ont été célébrées à la Cathédrale de Grouard-McLennan, le mardi 28 juillet dernier.

Chorale de la Faculté Saint-Jean :

Un album pour l'automne 1999

PATRICIA HÉLIE
Edmonton



Pour souligner le 50e anniversaire de la radio française en Alberta, CHFA et la Faculté Saint-Jean se lancent dans la grande aventure de la production d'un album pour la chorale de la Faculté.

C'est Ronald Tremblay qui, appuyé par une équipe de technicien et réalisateur solide, est en charge de la production de l'album. « Je ne connais pas beaucoup le chant choral mais tous les genres de chants m'intéressent, souligne M. Tremblay. Mais je me suis dis que si je m'intéressais à ça un peu on pourrait peut-être faire un disque parce que d'après moi on avait le talent et d'après ce que j'entendais ailleurs, ça répondait à certains standards. Je connaissais Laurier Fagnan aussi et l'idée est venue de ça. »

Même si l'album ne sortira pas avant l'automne 1999, les sessions d'enregistrements sont déjà à moitié complétées. «On a encore toute une année pour décider de ce qui complétera le répertoire, poursuit M. Tremblay. L'accompagnement va être assez simple afin de mettre les voix en relief mais il y aura des instrumentistes invités. C'est un peu difficile à dire en ce moment parce qu'on va enregistrer beaucoup de matériel et ensuite on va faire un choix. Mais notre intention s'est d'avoir évidemment l'accompagnement au piano et certains instruments à vent comme par exemple un trompettiste ou un flûtiste. »

Pour ce qui est du répertoire qu'on pourra retrouver sur l'album, même s'il est encore un peu tôt pour y aller avec précision, Laurier Fagnan s'applique à la tâche avec autant d'ardeur qu'il met à faire le même exercice pour les concerts de la chorale. « Dans un premier temps, je veux que la musique inspire les membres de la chorale, explique le directeur de la chorale. La raison d'être de notre chorale s'est de faire de la très belle musique qui va pouvoir toucher les gens. Alors j'essaie de choisir de la musique qui va inspirer la chorale à pouvoir avoir ce genre d'expérience musicale. J'essaie de choisir des pièces que l'auditoire va bien aimer. Contrairement à ce qu'on pense, ce n'est pas toujours la même chose. Les membres de la chorale peuvent répéter une pièce pendant quatre mois et apprendre à aimer quelque chose qu'ils n'aimaient pas au début. Mais l'auditoire entend la pièce seulement qu'une fois alors il faut que ça clique. Et je ne suis pas du genre à mettre 50 % du répertoire que les gens vont aimer et l'autre 50 % qui va éduquer le public. Il y a beaucoup de chorales qui font ça. Et même si j'aime faire de la musique qui est difficile, il faut que ça demeure toujours de la musique qui est accessible. Donc il va y avoir des chants religieux en latin, du *Négro Spirituals* et des chants folkloriques mais avec des arrangements qu'on n'entend pas à tous les jours. Paul Lamoureux devrait d'ailleurs nous faire un arrangement pour une de ces pièces. »

Malgré la qualité des concerts donnés par la chorale de la Faculté Saint-Jean, l'enregistrement de l'album ne se fera pas en concert. «On aurait pu enregistrer le concert et faire un disque *live*, sauf que ça aurait coupé des options pour la diffusion, explique Ronald Tremblay. On a donc opté pour un produit qui va être plus facile à diffuser à grande échelle. Assez étrangement on ne vise pas la radio A.M., alors qu'on fait correspondre ça avec le 50e anniversaire de la radio française en 1999. Mais ça va probablement être davantage diffusé à la radio F.M. et, peut-être même à la radio anglaise puisque que le chant chorale a cet avantage d'être un peu transculturel. Par contre, je pense qu'avec la diffusion locale que nous avons maintenant le dimanche, il y a moyen d'intégrer ça de façon raisonnable à l'intérieur de notre programmation musicale à CHFA. »

L'album coïncidera également avec le 50e anniversaire d'une grande tournée que la chorale avait fait au Québec, une tournée qui avait obtenue beaucoup de succès.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires sur les nouvelles propositions de règlements de la sécurité nautique

(âge, compétence et puissance)

La navigation de plaisance connaît un essor grandissant au Canada. Malheureusement, l'on y dénombre, par année, près de 200 pertes de vie et au-delà de 6 000 accidents. Par conséquent, des modifications aux règlements de la sécurité nautique ont été proposées. Ces changements entreront en vigueur au cours de la saison de navigation de plaisance 1999. Ces modifications ont été publiées dans la *Gazette du Canada le 13 juin 1998 et feront l'objet d'une consultation publique d'une durée de 75 jours.*

1. Selon les dispositions proposées, les restrictions suivantes visant l'âge des utilisateurs et la puissance des embarcations seront en vigueur pour la saison de navigation de plaisance 1999 :
   - Interdiction à toute personne de moins de 12 ans de conduire un bateau à moteur d'une puissance supérieure à 7,5 kW (10 ch), à moins qu'elle ne soit accompagnée ou supervisée par une personne de plus de 16 ans ;
   - Interdiction à toute personne de 12 ans ou plus mais de moins de 16 ans de conduire un bateau à moteur d'une puissance supérieure à 30 kW (40 ch), à moins qu'elle ne soit accompagnée ou supervisée par une personne de plus de 16 ans ;
   - Interdiction à toute personne de moins de 16 ans de conduire une motomarine.

2. Les nouveaux règlements comprendront aussi les exigences suivantes relatives aux compétences des utilisateurs, mises en vigueur progressivement sur une période de dix ans :
   - Toute personne de moins de 16 ans conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée devra disposer de l'attestation de ses compétences, et ce, dès avril 1999 ;
   - Toute personne conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée de moins de 4 mètres (incluant les motomarines) devra disposer de l'attestation de ses compétences, et ce, dès avril 2002 ;
   - Toute personne conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée devra disposer de l'attestation de ses compétences, et ce, dès avril 2009 ;
   - De plus, toute personne née après le 1er avril 1983, louant et conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée, sera tenue de remplir une liste de vérification de sécurité pour location d'embarcation, et ce, dès avril 1999. Cette disposition s'appliquera à toute personne louant une embarcation motorisée de moins de 4 mètres à compter d'avril 2002. La tenue de la liste de vérification de sécurité pour location d'embarcation sera requise pour toute personne louant et conduisant tout type d'embarcation de plaisance motorisée à compter d'avril 2009 ;
   - Les personnes âgées de 55 ans et plus, au moment de l'entrée en vigueur du règlement, seront exemptées de ces exigences. Les visiteurs étrangers bénéficieront d'une période de grâce ou de la reconnaissance du permis de conducteur nautique émis par leur pays.

Si vous avez des commentaires sur les modifications proposées au règlement, veuillez nous en faire part avant le **28 août 1998** soit par courrier électronique à **svp@ccgrser.org**, soit par la poste à :

Projet de partenariats relatifs aux petits bâtiments
Sauvetage, Sécurité et Intervention environnementale,
Garde côtière canadienne
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent, Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Pour en savoir plus sur la sécurité nautique, visitez le site Web de la Garde côtière canadienne à l'adresse suivante :

http://www.ccg-gcc.gc.ca

ou l'Infoligne de la Sécurité nautique au **1 800 267-6687.**



Pêches et Océans Canada
Garde côtière

Fisheries and Oceans Canada
Coast Guard



Missions commerciales d'équipe Canada :

Des entreprises d'ici en profitent

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Quand on voit toute la promotion qui est faire autour d'événements d'envergure tel que les Missions commerciales d'équipe Canada en Asie ou en Amérique latine, on se demande souvent si tout n'est, encore une fois que du vent, une occasion de plus pour les politiciens de faire parler d'eux.

Et bien il semblerait que ces missions commerciales profitent vraiment à ceux qui peuvent y aller. Mais mieux encore, les Albertains, avec sept entreprises participantes, vont facilement chercher eux aussi leur part du gâteau, comme c'est le cas pour l'entreprise ZCL Composites d'Edmonton ainsi que pour l'Université de Calgary.

ZCL Composites

Selon M. Ven Côté, Président-directeur général de ZCL Composites, les missions commerciales d'Équipe Canada en 1997 et 1998 ont ouvert des portes habituellement fermées aux PME comme la sienne.

Une commande de 2,6 millions de dollars, passée lors de la mission commerciale d'Équipe Canada en 1997, a permis à ZCL Composites de conclure aux Philippines un marché sur la fourniture de réservoirs pour le stockage souterrain de carburants, dont les retombées pourraient atteindre 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années.

En vertu du contrat de cinq ans avec Caltex Inc., les deux entreprises chercheront à réduire les frais d'exploitation en améliorant le service, la qualité des produits et la technologie. «L'engagement à long terme d'un client majeur de la région nous permet d'exécuter notre plan stratégique avec moins de risques et de meilleures chances de succès, » déclare M. Côté.

Il ajoute qu'une augmentation de la demande permettrait de créer d'autres emplois à l'établissement de fabrication de ZCL, à Edmonton, où travaillent 350 personnes. « Les emplois ne seront pas nécessairement créés dès maintenant, mais sans aucun doute, à long terme », affirme-t-il. ZCL est présentement en pourparlers avec d'importantes sociétés pétrolières dans la région du Pacifique-Sud en vue de signer des ententes similaires.

ZCL est le plus gros fabricant canadien de réservoirs souterrains en fibre de verre et un chef de file de la distribution de matériel pour la manutention du pétrole. Les réservoirs de ZCL sont commercialisés sous la marque Greentank®. Ses réservoirs et produits de distribution de marque Prezerver® pour les systèmes complets d'entreposage de carburant sont garantis non polluants et couverts par une assurance de 2 millions de dollars contre la pollution.

L'entreprise a annoncé des revenus de 59,3 millions de dollars pour l'année financière de 1997, soit un bond imposant de 72 % par rapport à 1996.

L'Université de Calgary

Pour maintenir l'excellence des établissements d'enseignement, les ressources financières sont aussi importantes qu'un bon programme d'études et un corps professoral compétent. Afin de promouvoir et de vendre ses services, l'Université de Calgary s'est jointe aux imposantes délégations du domaine de l'éducation lors des missions commerciales d'Équipe Canada 1997 en Asie-Pacifique et en 1998 en Amérique Latine. « Équipe Canada n'a pas seulement cimenté nos relations avec nos partenaires internationaux, elle nous a donné une occasion unique de se rapprocher des entreprises canadiennes et des autres établissements d'enseignement », affirme Tom Keenan, doyen de la faculté d'éducation permanente.

Après la mission commerciale d'Équipe Canada en Amérique latine en 1998, le professeur Stan Paliwoda a insisté sur l'importance de la bonne volonté suscitée par la présence d'éminents politiciens à la tête des missions commerciales. « Il se livre une concurrence acharnée dans ces pays. Il n'y a plus de marchés vierges dans le monde; il faut donc tirer parti du moindre avantage au chapitre de la commercialisation pour l'emporter sur la concurrence, affirme-t-il dans le *Calgary Herald*. « La présence du premier ministre au sein du groupe attire des figures dominantes du monde des affaires et des hauts fonctionnaires, précisément ce qu'il faut pour faire des affaires en Amérique du Sud. »

Au cours de la mission d'Équipe Canada à Bangkok, l'Université de Calgary est allée de l'avant et a tiré parti de ces tendances et possibilités en signant un protocole d'entente. La première phase de ce projet, d'une valeur de 500 000 dollars, consiste à offrir à l'Institut asiatique de technologie, le programme de maîtrise en éducation permanente de l'Université, qui connaît un vif succès.

L'Université de Calgary a d'autant plus étendu sa portée internationale en prenant part aux activités du forum de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC). Sa faculté d'aménagement du milieu est membre du Comité consultatif sur le commerce extérieur de l'APEC, et le doyen de la faculté d'éducation permanente a participé aux séances de l'APEC sur les télécommunications à Bangkok et à Beijing.

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

D'où viennent ces o et e collés?

Un lecteur d'Aurora en Ontario m'a envoyé un message électronique demandant l'origine du caractère œ. Oh, la passionnante question... Parce que les linguistes souhaiteraient bien s'en débarrasser à tout jamais et, pour faire bonne mesure, de æ d'ailleurs!

N'en cherchez pas la raison dans les dictionnaires ni les ouvrages de référence usuels. Tout ce qu'ils vous diront au sujet de ces deux caractères bizarres est que leurs majuscules demeurent collées (le complexe d'Œdipe, les îles Ægates). En typographie, ces caractères se nomment ligatures depuis le XVI[e] siècle, mais les linguistes les appellent digrammes (deux lettres).

Pour les mots savants, le latin surtout nous a légué æ (curriculum vitæ), alors que le œ vient de mots dérivés du grec (œcuménique). Mais les mots latins ordinaires comportant un /O/ ouvert comme dans robe sont à l'origine de la ligature œ. Plus particulièrement, œ a été créé à l'époque où les lettres «u» et «v» étaient indifféremment utilisées, même pour des prononciations différentes, à peu près jusqu'à la Renaissance. Le son /EU/ s'écrivait «oe» alors. Les mots bœuf, cœur, œil et œuf s'écrivaient *buef*, *cuer*, *ueil* et *uef*. Alors que distinguer entre *buef* et *bvef* à la lecture n'entraînait pas de problèmes particuliers, il n'en était pas de même pour *ueil* (œil) et *veil* (ancienne conjugaison de *vouloir*) ou *uef* (œuf) et *vef* (forme ancienne de veuf), parce que les différences de graphies représentaient des mots complètement différents. Les imprimeurs, en imposant définitivement ce caractère, rendaient la lecture plus facile et éliminaient les hésitations comme qu'a connu le mot œuvres : *euures* (XIII[e] siècle), *œures* (XIVe siècle) et *œuures* (XV[e] siècle).

On observe d'ailleurs des vestiges de l'ancienne orthographe «ue» dans des mots comme cueillir ou orgueil. La graphie s'est maintenue, parce que dire les mots *ceuillir* ou *orgeuil* aurait été contraire à l'usage de prononciation pour les lettres «c» et «g» devant certaines voyelles. Le même usage, cependant, a décidé de ne pas retenir *cœillir* ou *orgœuil* ou *orgœil*. Bref, l'orthographe de ces mots respecte tout de même l'évolution historique du français.

Il n'en est pas de même pour les mots savants peu nombreux, que de nombreux spécialistes considèrent comme des fossiles à franciser avec un «e» accent aigu. L'orthographe des mots ægagropile ou ægosome (du grec) devrait définitivement s'écrire égagropile et égosome pour respecter leur prononciation (les dictionnaires acceptent les deux orthographes mais présentent ces mots seulement à la lettre «a»). En plus d'éliminer les fautes d'orthographes, on éviterait peut-être la confusion visuelle, pour certains, avec des mots aux initiales presque semblables tels aéré ou aéroport.

Remplacer par un «e» accentué les caractères œ qui se prononcent /É/ éviterait aussi une autre confusion, phonétique celle-là. En écrivant édème ou édipe, on en finirait avec la prononciation en /EU/ d'œdème ou œdipe s'alignant faussement sur œil ou œillet. Les dictionnaires actuels ont fini par accepter la variation de prononciation dans ces deux mots, mais les dictionnaires d'avant la Deuxième Guerre mondiale présentaient la «bonne» prononciation seulement...

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Le sénateur Simard lance une étude sur l'état du fait français au Canada

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Inquiet de l'impact des compressions budgétaires sur les services en français offerts aux communautés francophones et acadienne au pays, le sénateur conservateur Jean-Maurice Simard a décidé d'entreprendre au cours des prochains mois une étude sur l'état du fait français au pays.

M. Simard, qui représente le Nouveau-Brunswick au Sénat, se propose de consulter les principales associations vouées à la défense et à la promotion des droits linguistiques au pays. Il compte également entrer en communication avec les principales formations politiques de chaque province et celles oeuvrant au niveau fédéral, afin d'obtenir des renseignements sur leurs positions politiques et connaître leurs intentions sur cette question.

Le sénateur veut aussi communiquer avec les représentants régionaux du Commissariat aux langues officielles et avec divers groupes sectoriels dont le mandat vise à l'avancement de la francophonie. Il souhaite enfin que la population réponde à l'invitation et participe à cette réflexion sur l'état de la francophonie.

Le sénateur Simard déposera cet automne un document qui fera état des progrès ou des détériorations vis-à-vis l'accessibilité à des services en français au pays.

AVIS DE DÉCÈS ROBERTS

Est décédée à Victoria (C.B.), à l'âge de 56 ans, le 24 juin dernier, le Professeur Barbara Ann Roberts, professeure, pacifiste et féministe. Elle avait fait partie de la délégation albertaine au Sommet mondial des femmes à Pékin en 1996 et était professeur au *Women's Studies* de Athabasca University depuis 1989.

Elle laisse dans le deuil son époux David Millar ; deux fils : David et Michael Hoffman ; deux petits-enfants, Adam Ashby d'Ottawa et Charlotte Hoffman de Denver; sa mère Charlotte et trois soeurs: Pat, Pamela et Nancy.

Un service commémoratif a eu lieu le 28 juin au *Victoria Quaker House*.

En lieu et place de tributs floraux, on peut faire des dons pour une bourse commémorative à l'adresse suivante: a/s du Professeure Linda Kealey, History Department, Memorial University of Newfoundland, St John's, Terre-Neuve, A1C 3S7.

Mme Barbara Roberts était l'auteure du livre *A reconstructed World : A Feminist Biography* (Montreal: McGill-Queen's 1996). Cet ouvrage raconte les difficultés et les succès des pionniers du mouvement pacifiste au Canada, en retraçant la vie elle aussi tragiquement écourtée, de Gertrude Richardson, pionnière pacifiste et féministe des Prairies.

AVIS DE DÉCÈS ROYER

Est décédé le 4 juillet dernier, à l'âge de 92 ans, M. Siméon Robert Royer d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil cinq fils et trois filles : Gerry, Cyril (Rose), Marcel d'Edmonton, Joss (Jean) de St-Albert, Lucien de Paris en France, Rhéa (René) Plouffe, Aimé Royer et France Royer d'Edmonton, sept petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Il fut précédé dans la Maison du Père par son épouse Alice le 15 mai 1992 et par une petite-fille, Nicole, le 30 juillet 1990.

Les funérailles ont été célébrées le 10 juillet à l'église de St-Albert.

En lieu et place de tributs floraux, on peut faire des dons au *Heart and Stroke Foundation* de l'Alberta, 10985-124e rue, Edmonton, Alberta, T5M 0H9.

Le soleil se lève à l'Ouest

APF

Vancouver

Séparé du reste du Canada par les Rocheuses, la Colombie-Britannique réunit à elle seule tout ce qui fait le charme du pays. Les grandes étendues, montagneuses ou non, y côtoient les endroits parmi les plus urbanisés d'Amérique du Nord.

Mais qu'on ne s'en effraie pas: si la province est bien le lieu des extrêmes, elle demeure, à l'image du Pacifique qui borde ses côtes, d'une beauté invariablement paisible.

Beautiful British Columbia: le slogan est martelé jusque sur les plaques d'immatriculation routière. Il n'empêche, on a du mal à lui trouver le moindre côté surfait. Certes, pour qui vient de l'intérieur du pays échapper à la rigueur de l'hiver, la pluie parfois incessante peut prendre des allures de désenchantement. Mais aux seuls férus de météorologie, la Colombie-Britannique répond ceci : elle est également la province la plus douce et l'une des plus ensoleillées du Canada.

Et puis l'essentiel est ailleurs. Prenez Vancouver tout d'abord - le pôle économique et culturel - et son site exceptionnel. Au nord, celles qu'on surnomme *Grouse Mountain* rappellent à ceux d'en bas que, jamais, les gratte-ciel toujours plus gigantesques du centre ville ne les rejoindront dans les airs. Ces montagnes côtières à quinze minutes des commerces et bureaux, c'est aussi l'assurance de pouvoir skier quand bon vous semble durant la semaine (même la nuit). Un pis aller, diront bien sûr les puristes, en attendant de pouvoir effacer les deux heures de route qui séparent Vancouver de ce qui est peut-être le plus fabuleux domaine skiable au monde, Whistler (et Blackcomb).

Mais c'est surtout au niveau de la mer que la métropole est la plus belle : d'abord le long de ces 10 km de promenade qui entourent le fameux Parc Stanley; dans les allées du marché de Granville Island ensuite, cette presqu'île réaménagée où les plus chanceux viennent savourer un peu plus encore leur pose du midi ; au large d'*English Bay* toujours, quand le vent permet aux planches à voile de narguer, soleil couchant, les navires amarrés loin des quais; sur les sièges du *Sea bus* enfin, qui relie le nord de la ville au *Sky Train* et à Place du Canada, vestiges encore bien vivants de l'Expo universelle de 1986.

Universelle, Vancouver l'est d'ailleurs à plus d'un titre. Un petit tour, samedi ou dimanche matin de préférence, dans les rues de *Chinatown*, et l'on touche du doigt cette troisième ville chinoise d'Amérique du Nord, après San Francisco et Toronto. Mais qu'on ne s'y trompe pas: les communautés italiennes, grecques ou hindoues sont, quoique moins nombreuses, tout aussi dynamiques et présentes dans la ville. Sans parler de la communauté gaie, qui a ses quartiers en plein centre ville. Résultat: ne comptez pas sur les personnes assises près de vous à la terrasse d'un café pour vous raconter le Vancouver de leur enfance. Bien souvent, elles n'y sont pas nées.

A l'image des quelques milliers de Québécois qui, bon an mal an, pour six mois ou pour la vie, s'installent ici afin d'échapper au climat météorologique et économique de leur Belle Province. Exilés ou natifs de la région, ils sont ainsi quelque 70 000 francophones à vivre à l'extrême ouest du pays.

À cette capitale de prestige qu'est Vancouver, beaucoup préfèrent la capitale administrative, Victoria, sur l'île qui lui fait face. C'est ici que la Colombie canadienne justifie le plus son origine britannique. Du Parlement au style très européen en passant par l'immense hall de l'Hôtel Empress, construit au début du siècle par le *Canadian Pacific Railway*, et jusqu'à la pluie qui tombe en abondance, tout rappelle les temps anciens de la présence anglaise. Mais celle-ci s'est arrêtée au sud, et le reste de l'île est resté la propriété du premier maître des lieux, la nature. À bien des égards, cette longue bande de terre détachée du continent est une Colombie-Britannique en miniature.

Cascades, forêts ancestrales et neiges éternelles sont du reste comme des apparitions providentielles le long de cette route qui n'en finit plus d'arriver, celle qui vous conduit à ce qui est incontestablement l'un des joyaux de la province, *Long Beach*. En foulant cette plage d'un autre temps, dans la brume du petit matin, le miracle, immanquablement, se reproduira... et vous aurez l'impression d'être de ces pionniers qui, il y a plus d'un siècle, n'en croyaient pas leurs yeux de voir ainsi le Pacifique mourir à leurs pieds.

Ici, face à l'Océan, le goût vient alors de s'aventurer vers des contrées plus retirées, de monter à bord de l'une de ces croisières qui longent l'Île de Vancouver pour arriver, en franchissant le détroit de la Reine Charlotte, aux Îles du même nom. En chemin, le long des côtes, là où les plages ont laissé la place aux fjords, on aura peut-être même à coeur de faire une halte au village indien de Bella Coola, où 500 personnes de langue salish vivent encore aujourd'hui.

Pour eux et leurs frères, le temps des grands espaces est pourtant bien souvent révolu. Ils sont désormais quasiment absents à l'intérieur de la province, dans ces vallées de l'Okanagan ou du Fraser. Là-bas, les troupeaux de centaines de têtes continuent de pâturer au pied des montagnes et le long des fleuves, sur les milliers d'hectares que se partagent quelques dizaines de ranchs. A n'en pas douter, ceux qui vivent ici, dans le décor désertique d'Osoyoos ou lunaire de Cache Creek, ont fait le choix de l'immensité.

En cela, ils sont les dignes héritiers de leurs ancêtres, désireux de commencer une nouvelle existence après avoir franchi les Rocheuses, comme le font en cette fin de siècle, après avoir franchi le Pacifique, les ressortissants de Hong kong redevenue chinoise. Parce que la Colombie-Britannique, en offrant les cadres de vie les plus divers, a réussi l'exploit de demeurer terre d'immigration tout en devenant terre de tourisme. Parce qu'au fil des ans, ils sont toujours plus nombreux à croire que le soleil se lève à l'Ouest.

Terre-Neuve, cinq cents ans plus tard...

APF

Stephenville

Un demi-millénaire d'existence: c'est l'anni-versaire hors du commun que célébrait en 1997 la plus européenne des îles nord-américaines.

Cinq siècles durant lesquels mentalités et paysages auront été façonnés par une seule et même activité: la pêche. Aujourd'hui encore, c'est sur ses côtes que Terre-Neuve est la plus sauvage et la plus vivante. Comme si son riche passé désormais révolu, devait éternellement demeurer ce qu'il y a de plus beau à découvrir en elle.

C'est peut-être en hiver qu'il faut aller à la rencontre de Terre-Neuve. Quand la neige ajoute encore à l'isolement et à la sérénité des paysages. Ici, les casiers à homards ont remplacé les filets plus volumineux de la pêche à la morue. Entassés les uns sur les autres, près des cabanes en bois multicolores, ils attendent le mois d'avril pour reprendre du service. Et le ressac de la mer se fond dans le silence général pour donner à ce tableau un petit goût d'éternité.

Car n'en déplaisent aux 600 milles habitants qui occupent moins du dixième de son territoire, tout laisse à croire qu'à Terre-Neuve, la vie s'arrête de décembre à mars. En réalité, il n'en est rien. Bien sûr, l'amateur de contrées désertes n'aura que l'embarras du choix pour assouvir ses envies de retraite loin de la civilisation. Surtout s'il sait apprécier les jours où le vent, se mettant de la partie, lui permettra de découvrir ce que l'île a de plus typique: son temps de chien. Mais à quelques encablures de la côte, les motoneiges (le sport national) qui grondent sur les lacs gelés sont la preuve que les Terre-neuviens ont appris à vivre durant les mois d'inactivité. Bien plus, depuis le moratoire sur la pêche à la morue de 1992, ils ont désappris à vivre d'elle, sans pour autant qu'elle ait quitté leur univers quotidien.

Pour comprendre ce qu'a pu être la richesse de cet ancien territoire britannique, il faut flâner dans le quartier de *Rennie's Mill Road*, sur les hauteurs de St-Jean, la capitale de la province. Il faut contempler ces immenses bâtisses victoriennes, construites après l'incendie qui ravagea la ville en 1846. C'est ici, et nulle part ailleurs sur l'île, qu'on touchera du regard les grosses fortunes fondées sur ce qui a fait la renommée de Terre-Neuve: ses eaux poissonneuses. Celles-là mêmes que John Cabot, cet explorateur italien au service du Roi d'Angleterre, vantait dans ses écrits alors qu'il découvrait, en 1497, une "terra nova" jusqu'alors inconnue.

A Cabot, la cité reconnaissante a érigé une tour, en 1897, qui domine encore aujourd'hui le parc historique national de Signal Hill. De là-haut, St-Jean apparaît alors dans toute son étendue, seulement séparé de l'Atlantique par le goulet de son port naturel et les énormes icebergs qui, de mars à mai, dérivent jusqu'à lui depuis des latitudes plus élevées. Mais St-Jean, c'est aussi la chaleur de ses pubs où, les fins de semaine, toute la ville vient boire un verre en écoutant les émules du plus en vogue des groupes locaux, *Great Big Sea*.

L'histoire de Terre-Neuve est en effet tournée vers la mer jusque dans sa musique. C'est pull marin vissé sur les épaules qu'Emile Benoît, le plus célèbre violoniste de l'île, a immortalisé cette culture francophone dont il s'était fait l'ambassadeur. A deux pas du XXIème siècle, une poignée d'irréductibles résiste encore, il est vrai, à l'envahisseur anglophone. On y parle un français de jadis, celui des Rois de France, où les "j'avions" le disputent aux "calottes", et dont les accents bretonnants trahissent l'origine.

En parcourant l'unique route de la péninsule de Port-au-Port, sur la côte est, le visiteur français aura quelque émotion à côtoyer ces francophones fiers de leur langue, victimes dans leur jeunesse, à l'école, à l'église, des mêmes humiliations que celles infligées par la glorieuse IIIème République à ses minorités culturelles et linguistiques. Il est vrai que l'idée de résistance est ici une marque originelle depuis qu'il y a plus d'un siècle, des pêcheurs français s'arrachèrent de leur dure vie de marins pour poser le pied sur cette terre.

Aujourd'hui, Cap St-Georges, La Grand'Terre ou L'Anse-aux-Canards sonnent comme autant d'appellations franchouillardes. Un millier de francophones y vivent dans un décor du bout du monde, aux creux de falaises découpées, scrutant au large les baleines qui s'en vont remonter le golfe du Saint-Laurent.

Attachés viscéralement à leur caillou, ils ne voudraient cependant pour rien au monde voir enseveli le bras de terre qui les relient à la civilisation. Car sur l'île de Terre-Neuve, si tout le monde s'est installé au bord de la mer, la vie n'est pas la même que l'on se trouve sur une péninsule, une presqu'île ou une île. Les habitants de Change Island, sur la côte nord, en savent quelque chose, qui se battent pour conserver leur maigre accès au reste de la province. Au touriste écolo qui voudrait se rendre compte par lui-même de la chasse aux phoques qu'on pratique à ses alentours, il en coûterait quinze jours d'attente (un mois pendant l'hiver) avant que le traversier ne vienne le rechercher.

Il manquerait alors ce que l'île de l'Atlantique Nord a également à offrir à l'intérieur de ses terres, ses innombrables rivières propices à la pêche au saumon, ses parcs nationaux où caribous et orignaux se promènent en liberté, ses vestiges du passé aux influences vikings et micmacs.

Il manquerait surtout l'hospitalité vraie des gens d'ici, empreinte d'un humour dirigé d'abord contre eux-mêmes. Comme s'ils voulaient rappeler que les blagues "newfies" dont ils sont victimes dans le reste du Canada, ils en sont bien souvent les auteurs. Comme s'ils voulaient se persuader que, cinq cents ans après, alors que la pêche dont ils ont toujours vécu a vécu à son tour, l'autodérision était encore pour eux le meilleur moyen d'envisager l'avenir.



CALENDRIER CULTUREL DU 1er AU 31 JUILLET 1998



Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Faites-nous parvenir vos renseignements pour les activités du 1er au 30 SEPTEMBRE avant le 19 AOÛT par la poste, par courrier électronique (acfaprov@francalta.ab.ca) par télécopieur (403) 465-6773 ou en composant le (403) 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

RÉGION DE BONNYVILLE ET COLD LAKE

Les bureaux de l'A.C.F.A. sont fermés jusqu'en septembre.

RÉGION DE CALGARY, BANFF, RED DEER

Du 6 juillet au 21 août - Terre des jeunes, camp de jour francophone pour enfants de 5 à 12 ans. Info : 571-4000.

Du 4 au 27 août - Cours de conversation française pour adultes offerts par l'Alliance française du lundi au jeudi 14 h à 16 h ou 18 h à 20 h (12 niveaux). Cours pour les enfants disponibles aussi. Suite 301, 902 - 11 ave S.W. Info. 245-5662.

Activités régulières:

Rencontre des Copains de Jeux tous les vendredis de 9 h 30 à 11 h 30, 2e étage, salle 210 de La Cité des Rocheuses. Info Anne-Marie Boucher 241-5640.

Pré-maternelle Capucine francophone pour les 3 et 4 ans, à l'école Queen's Park (2512 - 4e rue N.O.). Info Ligne, 278-5224, ou Christine, 281-5290.

Lieu historique national Cave and Basin à Banff. Ouvert de 9 h 30 à 17 h. Info 762-1566.

Rencontres du Club de l'amitié chaque vendredi soir, de 19 h 30 à 22 h, à la salle paroissiale de l'église Sainte-Famille (1717 -5e rue S.-O.). Jeux divers. Info , M. Oscar Fauchon, au 244-2200.

French DécaDanse émission radiophonique en français au FM 90,9 tous les lundis à 18 h. Soyez à l'écoute d'Isabelle Lejeune, Jean-Charles Lanciault et Alain Towner. Pour info ou requêtes musicales: pendant l'émission 220-3991.

Club Inter, troisième jeudi de chaque mois à la Cité des Rocheuses de 11 h 30 à 13 h 30.

RÉGION CENTRALTA

Du lundi 6 juillet au vendredi 21 août - Camp franco-fun, pour les enfants de 7 à 11 à l'école Marie Poburan (Saint-Albert). Organisé par l'A.C.F.A régionale de Centralta. Info 961-3665.

Activités régulières :

Exposition permanente sur l'histoire de Saint-Albert au Musée Héritage Museum, St. Albert Place. Info 459-1528.

RÉGION D'EDMONTON

Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août - Camp Soleil, camp francophone de jour au parc Bonnie Doon pour enfants de 5 à 11 ans. Info 469-4401 ou acfa.edm@francalta.ab.ca

Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août - Camp Lusson, camp résidentiel à Clyde pour les enfants de 8 à 12 ans. Info 469-4401 ou acfa.edm@francalta.ab.ca

Les 31 juillet, 1er, 2 et 3 août Scout un jour, scout toujours!, célébration du 25e anniversaire camp organisé par l'Association des scout.es francophones de l'Alberta au Strathcona Wilderness Centre (Range Rd. 212, Ardrossan, tél. 922-3939) Info Roseline Cyr, (403) 274-0463.

Du samedi 1er août au lundi 3 août - Heritage Days au parc Hawrelak kiosques de l'Union des Français à l'Étranger et Le pavillon Canadien-français au parc Hawrelak Spectacles, exposants et nourriture traditionnelle Heures d'ouverture: le samedi, 1 août de midi à 21 h, le dimanche. 2 août de 10 h à 21 h, le lundi, 3 août de 10 h à 19 h. Info Julie Roach, 469-4401

Du lundi 10 au vendredi 21 août - Cours de français intensif pour adultes offert par le CÉCA (Faculté Saint-Jean) de 8 h 30 à 15 h 30, lundi au vendredi Inscription 270 $. Info - 465-8600.

Jeudi 13 août - Vernissage : *Photographier l'objet* par Marc Guillaumot, exposition de 30 photogrpahies consacrées à une quinzaine d'objets-phares créés par 15 designers français. À la galerie d'art de la Cité francophone de 10 h à 17 h la semaine, jusqu'à 21 h le vendredi, de 11 h à 15 h le dimanche. Présenté par l'Alliance française. Info , 469-0399

Vendredi 14 août · Acad'ici Pour informations. 468-6983

Vendredi 14 août - Exposition de photographies de Karen Blanchet au Centre d'arts visuels (La Cité francophone) Info 461-3427

Du 21 au 23 août - 3e congrès provincial de FJA à Sylvan Lake. Le but de ce congrès est de préparer l'assemblée générale annuelle de septembre, à laquelle la nouvelle image corporative de FJA sera dévoilée. Info 469-4799

Vendredi 28 août - Party annuel de moules et blé d'Inde à volonté, suivi d'une soirée dansante au Hazeldean Hall (9630, 66e Ave). Billets 15$. Info: Dany, 447-4926 , Daniel, 463-0707

Activités régulières :

Soirées de conversation offertes par l'Alliance française chaque jeudi de 19 h à 21 h au local de l'Alliance française. Info 469-0399.

Cours de français sur mesure à la demande offerts par l'Alliance française (Cité francophone - 8527, rue Marie-Anne-Gaboury). Info : 469-0399.

La Ribambelle, groupe de jeux francophone pour enfants de 0 à 5 ans et leurs parents au parc Bonnie Doon (92e ave et 93e rue). Apportez vos goûters. Les jeudis vers 11 h. Info Déborah Mahaux, 464-7271

Le comité d'information de **Narcotiques Anonymes**, région d'Edmonton, tient régulièrement des rencontres de soutien des dépendants en rétablissement Info P.I., Edmonton Area Office, #200 · 9930 - 106e rue, Edmonton (Alberta) T5K 1C7

Parties de bridge le jeudi après-midi, au Manoir Saint-Thomas, à 13 h 30.

Parties de bridge tous les mercredis, au sous-sol de l'église Saint-Joachim. Info Églande Mercier, au 489-4417

Sons de louanges, émission radiophonique au poste CKER 101.9 FM les dimanches de 8 h 45 à 9 h, présenté par *Source d'eau vive*. Info Stéphane Legault, 481-9691

RÉGION FORT MCMURRAY

Du lundi 6 juillet au mardi 7 août - Camp Unisson , camp de jour pour les jeunes francophones et francophiles de 5 à 11 ans. Du 6 juillet au 14 août 1998 de 8h30 à 16h30. Semaine 1 du 6 au 10 juillet Sports et olympiades , Semaine 2 : du 13 au 17 juillet Découvertes des autres pays , Semaine 3 · du 20 au 24 juillet · Théâtre , Semaine 4 du 27 au 31 juillet Plein-air , Semaine 5 du 3 au 7 août Artisanat et bricolages ; Semaine 6 du 10 au 14 août Sciences Pour vous inscrire ou pour plus d'information, appelez Monette au 791-7700 (jour) ou 791-0647 (soir).

RÉGION LETHBRIDGE

Du lundi 29 juin au jeudi 13 août - Camp Girouette (camp de jour) pour francophones et francophiles, de 9 h à 16 h, lundi au jeudi au Centre culturel de l'A.C.F.A.. Prix compétitif Info · Pascal Leblanc, 328-8506.

Les bureaux de l'administration de l'A.C.F.A. régionale de Lethbridge seront fermés jusqu'au 31 août.

RÉGION MEDICINE HAT

Activités régulières :

Centre de ressources - heures d'ouverture les lundis et mercredis de 13 h à 18 h, les mardis et jeudis de 8 h à 13 h. Le Centre de ressources est fermé les vendredis.

RÉGION DE RIVIÈRE-LA-PAIX

Du 19 juillet au 7 août - Camp Flip, camp résidentiel au «Smokey River Ski Hill» pour les enfants de 6 à 13 ans. Info 837-2296 ou acfarip@telusplanet.net

Le samedi 8 août - Foire agricole à Donnelly, déjeuner servi par CKRP-FM de 8 h à 10 h, suivi d'une parade et un concours de sciage. La programmation officielle sera annoncée bientôt. Info 837-2296.

Activités régulières :

SAINT-ISIDORE et FALHER - **Prématernelle**, programme pour enfants de 0 à 5 ans, joujouthèque, prématernelle francophone, prématernelle de francisation, jardinière francophone, jardinière de francisation et francophones aux couches. Info 837-3400.

GIROUXVILLE - **Musée** sur la grande rue. Ouvert de lundi à vendredi, 10 h à 17 h. Samedis et dimanches de 13 h à 17 h., 3,00 $ pour adultes, 1,50 $ pour étudiants. Info Monique au 323-4252.

SAINT-ISIDORE - **Le Club du Bon Temps** est ouvert tous les jours, spécialement le mercredi après-midi et le samedi soir Activités jeux de cartes, boule sur tapis, curling, billards, musique, télévision, etc. **Danse en ligne** tous les vendredis soirs de 19 h 30 à 21 h. Info 624-8283 ou 624-8182.

SAINT ISIDORE - **La Bibliothèque** est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30. Info 624-8182 ou 624-8194.

TANGENT - Le **Club de bridge** se rencontre au Centre culturel les lundis à 19 h 30 Info Philippe, au 359-2127

TANGENT - La **Bibliothèque communautaire de Tangent** est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 15 h. Info Jeannette, 359-2182

DONNELLY - **Centre historique de Donnelly** de la Société historique généalogique de Smoky River offre des cours de généalogie amateur les jeudis soirs. Ouvert de 19 h à 22 h Cotisation · 15$. Info Paul Charest, 323-4604. Télécopieur 925-2203 Courrier électronique genealfa@telusplanet.net Site http://www.telusplanet.net/public/genealfa/

RÉGION SAINT-PAUL

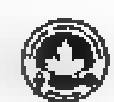
Jusqu'à la fin août - La saison touristique bat son plein au rez-de-chaussée du Centre Culturel avec la Galerie d'art et le Musée historique dont l'exposition traite des débuts de la réalisation de la piste d'atterrissage pour extra-terrestres. C'est à voir du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

Du 10 au 21 août - Camp de jour à l'École du Sommet. Activités intérieures et extérieures variées, excursions diverses Coût 50 $ / 2 semaines pour 1 enfant, 75 $ / 2 semaines pour 2 enfants ; 100 $ / 2 semaines pour plus de deux enfants. Pour inscrire son ou ses enfants, on communique avec Michèle Routier au 645-2454.

Activités régulières

Alpha-familiale tous les lundis de 15 h 30 à 17 h 30. Info 645-6604.

Mouvement des Femmes chrétiennes se rencontre le deuxième lundi de chaque mois à 19 h 30 à la salle Larose.



Pour les amateurs de vin et ceux en devenir !

JEAN MONGENAIS

Windsor (APF)

Le sud-ouest de l'Ontario est depuis plus de cent ans une région de vignobles. De fait, dans le comté d'Essex, on peut suivre la «Route des Vins» le long de laquelle se trouve quatre producteurs.

Et si, en la suivant, on choisit de s'arrêter au «LeBlanc Estate Winery», à environ vingt-cinq minutes de route de Windsor, on y rencontrera une gentille vigneronne francophone qui sait accueillir autant les amateurs chevronnés que ceux et celles dont l'intérêt est naissant... ou à naître !

L'entreprise n'est pas de grande taille : on y cultive environ 17 acres de raisin et l'on y fabrique environ 22 000 litres de vin par année. Mais justement, c'est cela qui fait que Lyse LeBlanc peut surveiller chaque étape de la fabrication («A à Z», dit-elle). Le visiteur a donc la possibilité de discuter avec elle de la façon que l'on entretient les vignes, que l'on écrase le raisin pour en extraire le jus, qu'on le fait fermenter et vieillir, qu'on le filtre, qu'on l'assemble, qu'on l'embouteille et qu'on met le vin en marché. Et suit, évidemment, une dégustation et la possibilité de s'en procurer à sa boutique.

Du premier mai au début septembre, elle s'y trouve presque tous les jours. Pour visiter à d'autres moments, on peut fixer rendez-vous en composant le 1-519-738-9228.

A noter que ce n'est pas seulement les grands amateurs de vin qui peuvent jouir d'une telle visite.

Au contraire, l'intimité des lieux et l'accueil sympathique de la vigneronne créent une occasion idéale pour ceux et celles qui veulent s'initier à la préparation et à la dégustation de ce délice. Lyse LeBlanc leur montrera non seulement comment on fait le vin, mais ensuite, comment on l'admire dans le verre, on le fait tourner et on l'hume pour pouvoir en jouir de façon à plaire à tous les sens.

D'ailleurs, Lyse est une personne idéale pour guider un tel apprentissage, car il n'y a pas si longtemps qu'elle l'a fait elle-même! Il n'y a qu'une quinzaine d'années que ses beaux-parents et son mari ont eu l'idée de cultiver le raisin. C'est pour aider ce dernier qu'elle a commencé à participer à l'entreprise et voilà qu'en y ayant pris goût, s'y formant avec diligence et s'y appliquant soigneusement, elle en est maintenant l'âme dirigeante et passionnée, ce qui rend la visite d'autant plus agréable.

Il faut prévoir entre une et deux heures pour vraiment pouvoir apprécier ce que comporte cet art plusieurs fois millénaire. Et si des enfants vous accompagnent, ils ne trouveront pas le temps long car il y a divers aspects de la ferme qui les fascineront.





CRTC **AVIS PUBLIC** Canadä

Avis public CRTC 1998-70. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. À TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par EXPRESSVU INC. en vue de modifier la licence visant l'exploitation d'une entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD) en vue d'obtenir l'autorisation d'offrir à ses abonnés, une deuxième série de réseaux américains 4+1 en provenance du fuseau horaire de l'Est ou de l'Ouest. La requérante affirme que cette deuxième série, comme la première, sera dans le cadre d'un volet facultatif. EXAMEN DE LA DEMANDE: 105, Hôtel de Ville, Pièce 530, Hull (Qc.). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, au (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver (604) 666-2111. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 28 août 1998 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, au http://www.crtc.gc.ca., ou au 1-877-249-CRTC (sans frais)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Demande de propositions

Coordinateur de scrutin
Élections des administrateurs de la CCB

La Commission canadienne du blé (CCB) recevra des propositions pour le poste de coordinateur de scrutin. Le titulaire sera chargé de mener et de gérer les élections de 10 administrateurs au conseil d'administration. Les votes de quelque 110 000 producteurs de grain des Prairies doivent être envoyés par la poste conformément aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du blé* et de son *Règlement* qui ont été récemment modifiés. Le coordinateur de scrutin devra établir les périodes de nomination et d'élection, annoncer publiquement les élections, dresser la liste des votants, diriger la nomination des candidats, préparer et distribuer une trousse d'information à l'intention des votants, compter les bulletins de vote et présenter les résultats du scrutin, veiller aux dépenses reliées aux élections et mener à bien les autres tâches se rapportant aux élections. La période d'exécution du contrat ira de septembre 1998 à janvier 1999.

Les propositions seront acceptées jusqu'à la date de clôture de l'appel, soit le 14 août 1998. Pour obtenir une copie du mandat ou obtenir des renseignements détaillés sur le projet, veuillez communiquer avec Deborah Harri, adjointe à la secrétaire générale, CCB, C.P. 816, succursale Main, Winnipeg MB R3C 2P5, nº de tél. : (204) 983-1752, nº de télécopieur : (204) 983-0341, adresse électronique : deborah_harri@cwb.ca.

Ni la plus basse ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée.

PRIX D'EXCELLENCE DE L'ACFA

Le Comité des Prix d'Excellence de l'ACFA accepte les nominations pour souligner la contribution de personnes ou de groupes qui ont fait de façon remarquable la promotion de l'épanouissement et la reconnaissance de la communauté francophone. Vous pouvez vous procurer un formulaire en composant le 403-466-1680 ou en retournant le coupon ci-dessous.

Veuillez noter que les dossiers de candidature ne sont pas conservés d'une année à l'autre.

Prix Marguerite-Dentinger
Développement culturel et Communautaire

Prix Guy-Lacombe
Services à la Communauté

Prix Maurice-Lavallée
Éducation

Prix Eugène C. Trottier
Visibilité

Prix Roger Motut
Littérature et Histoire

Prix Ami.e de la francophonie albertaine

Oui je veux obtenir un formulaire
Nom_______________________
Adresse_____________________
Code Postal__________________
No de Tel____________________

Envoyez votre coupon à:
L'ACFA,
Pièce 303
8527 rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 3N1

Date limite de dépôt des candidatures:
le 8 septembre
Qui proposerez-vous?



Avis à tous les francophones!

La Société Franco-Canadienne de Calgary a toujours l'intention de construire son "Complexe à bail viager" pour les personnes de 50 ans et plus. Nous aimerions connaître ceux d'entre vous qui seraient intéressés(es) à y acheter un logement ainsi que ceux qui seraient tout simplement intéressés à s'impliquer au développement d'un tel projet. SVP, contactez Laurier Labelle au 229-9529 pour lui donner vos coordonnées ainsi que l'intérêt que vous portez à ce projet.

LE CONSEIL SCOLAIRE DU NORD-OUEST N° 1
sollicite des candidatures pour un poste d'enseignement au niveau secondaire 2e cycle
Math/Sciences 10-11-12 – 100 %

EXIGENCES :

- Degré universitaire en éducation et certificat d'enseignement
- Compétence en gestion et animation pédagogiques
- Maîtrise du français parlé et écrit
- Excellentes relations interpersonnelles
- Connaissance de l'éducation francophone en milieu minoritaire
- Évidence d'engagement à l'égard des valeurs évangéliques de la communauté chrétienne catholique

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 juillet 1998 à :
Mme Denise Bourassa, directrice générale
C.P. 1220
St-Isidore (AB) T0H 3B0
Téléphone : (403) 624-8855
Télécopieur : (403) 624-8554
conseil@telusplanet.net

OFFRE D'EMPLOI

Le Secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche d'un.e

DIRECTEUR.TRICE DU SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE

Fonctions:
La personne choisie sera responsable du soutien aux régions en matière de création et de diffusion de produits culturels, de promotion de la culture francophone et de la mise en oeuvre des dossiers du développement culturel.

La personne choisie devra être familière avec les programmes d'aide au développement culturel disponibles dans les différents ministères et familière avec la conception et la rédaction de projets.

Qualifications:
*Posséder une bonne connaissance des dossiers du développement culturel
*Détenir un diplôme universitaire ou avoir une expérience équivalente
*Posséder une bonne connaissance de la communauté francophone de l'Alberta
*Avoir un excellent français parlé et écrit
*Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise
*Être disponible pour de fréquents déplacements en région

Salaire: À négocier

Durée du contrat: Un an avec possibilité de renouvellement

Lieu du travail: Edmonton

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 28 août 1998 à l'adresse suivante:

Association canadienne-française de l'Alberta
a/s M. Georges Arès, directeur général
8527-91e rue
C.P. 555
Edmonton, Alberta
T6C 3N1
Télécopieur: 403-465-6773
Adel: g.ares@francalta.ab.ca



Voilà Votre Chance!

Un travail qui vous plaira!

Venez vous joindre à notre équipe! Notre environnement est très agréable et notre compagnie est à la fine pointe de la technologie.

Ce poste vous mettra en relation directement avec notre clientèle. Si vous avez de l'entregent, que vous êtes un bon communicateur ou une bonne communicatrice, que vous êtes attentif aux besoins des clients et que vous avez de bonnes connaissances en matière de services informatiques ou téléphoniques, cet emploi est pour vous!

Nos horaires de travail sont flexibles (40 heures/semaine). Le salaire horaire est de 8$/heure. Nous offrons de la formation et une session d'orientation à nos nouveaux employé.es.

Étudiant.es bienvenu.es!

Envoyez nous votre curriculum vitae s.v.p. par télécopieur à Tracy au (403) 426-4324. Pour informations: 426-5955.

OFFRE D'EMPLOI



L'ACFA CENTRALTA à Legal est à la recherche d'un agent de développement à plein temps. Ce poste est pour une durée de 10 mois, du 1er septembre 1998 au 30 juin 1999.

Tâches:
Prendre graduellement la direction des secteurs de développement suivants: culturel, ressources humaines, immigration, sports et loisirs, visibilité, promotion et communication. Collaborer avec l'agent de développement actuel dans les secteurs suivants: infrastructure, spiritualité, jeunesse, patrimoine histoire, tourisme, politique et économique.

Exigences:
Être sans emploi
Avoir de l'entregent
Être flexible par rapport aux heures de travail
Être prêt à apprendre et aimer relever des défis
Être complètement bilingue (français et anglais)
Être honnête et fiable

Ce poste est renouvelable pour un second terme. Il y a une période probationnaire de trois mois. Les salaires sont de 2 400,00$/mois plus avantage sociaux.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
Association canadienne-française de l'Alberta
a/s David Fréchette
C.P 507, Legal, Alberta
T0G 1L0
Télécopieur: 403-961-3400
Adel: acfa@compusmart.ab.ca

OFFRE D'EMPLOI

L'Association canadienne-française de l'Alberta de Rivière-la-Paix et la radio communautaire CKRP-FM sont à la recherche d'un

Agent de marketing et communications.

Principales responsabilités

Concevoir et mettre en oeuvre une stratégie de marketing visant à convaincre les marchands de la région d'annoncer sur les ondes de CKRP-FM;
Préparer et co-animer l'émission du retour à la maison;
Organiser et superviser le bingo communautaire diffusé sur les ondes;

Exigences:

Posséder un diplôme en communication ou en marketing ou posséder une expérience pertinente;
Connaître le milieu minoritaire francophone;
Posséder les aptitudes suivantes: •Autonomie, •Motivation, •Dynamisme, •Sens de l'organisation, •Leadership, •Bilinguisme

Salaire de 20 000$

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation avant le 18 août à l'attention de Patrick Henri:

ACFA Rivière-la-Paix
B.P. 718,
Falher, (Alberta)
T0H 1M0
Télécopieur: 403-837-2092





Patrick Weatherald

M. Jim Poole, directeur du service d'agents régionaux, est heureux d'annoncer la nomination de Patrick Weatherald au poste d'agent régional stagiaire au bureau de la CCB à Regina. M. Weatherald jouera un rôle de communication entre les régions rurales et la CCB. Il informera et conseillera directement les agriculteurs, les directeurs de silo, les sociétés céréalières et l'ensemble de la collectivité rurale.

M. Weatherald s'est joint à la CCB en 1996 à titre d'agent de comptes au sein de la Division des services ruraux. Avant de travailler à la CCB, il était employé de silo pour la Saskatchewan Wheat Pool.

En 1996, M. Weatherald a obtenu un baccalauréat en sciences avec spécialisation en sciences économiques de l'Université de la Saskatchewan. M. Weatherald a grandi à la ferme fondée par ses ancêtres, près de Wawota (Sask.), où sa famille continue d'exploiter aujourd'hui.

On peut rejoindre Patrick Weatherald par téléphone au (306) 751-2690 ou par télécopieur au (306) 751-2691.

CWB
The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé



Tami Reynolds

La Commission canadienne du blé (CCB) est heureuse d'annoncer la nomination de Mme Tami Reynolds au poste de directrice du Groupe chargé de la politique générale. À ce titre, Mme Reynolds dirigera les travaux de recherche sur le commerce international des céréales et sera chargée des activités et des politiques de la CCB visant à positionner avantageusement les agriculteurs de l'Ouest canadien par rapport à la concurrence dans les marchés intérieurs et internationaux.

Mme Reynolds a joint les rangs de la CCB en 1994 à titre de conseillère au sein du Groupe chargé de la politique générale. Elle a été affectée au poste de directrice du groupe chargé des changements en matière de transports; elle a également pris part aux activités de l'équipe de cadres chargés de la stratégie de la CCB concernant les audiences de l'Office des transports du Canada. Avant de travailler à la CCB, Mme Reynolds travaillait à l'Office du transport du grain.

Mme Reynolds détient un baccalauréat en sciences et une maîtrise en économie agricole décernés par l'Université du Manitoba

La CCB est l'un des plus grands exportateurs au monde de blé et d'orge, son chiffre d'affaires annuel dépassant les 6 milliards de dollars. La CCB vend les céréales des Prairies dans plus de 70 pays. À titre d'office de mise en marché au service des producteurs céréaliers de l'Ouest canadien, la CCB remet le produit intégral de ses ventes aux agriculteurs, déduction faite de ses frais de commercialisation.

CWB
The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!
Discutez du don d'organes avec votre famille et signez votre carte de donneur dès aujourd'hui.
LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6

Tél.: 455-2389

CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1998-64. Le CRTC a été saisi des demandes suivantes: 1. À TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par LES COMMUNICATIONS PAR SATELLITE CANADIEN INC. (la Cancom) en vue de modifier la licence de l'entreprise nationale de distribution par relais satellite de manière à ajouter CKVU Vancouver à la liste des signaux qu'elle est autorisée à distribuer et à la liste des Services par satellite canadien admissibles en vertu de la partie 3", de même que WWJ-TV Detroit (Michigan) à la liste des signaux qu'elle est autorisée à distribuer, à la section A de la liste des Services par satellite admissibles en vertu de la partie 2 et à la liste en vertu de la partie 3. Cancom a l'intention de continuer à distribuer les deux signaux, WTOL-TV et WWJ-TV, pour une période maximale de six mois après l'approbation de sa demande visant à ajouter WWJ-TV et qu'à la fin de la période de transition, cessera la distribution de WTOL-TV. EXAMEN DE LA DEMANDE: 10ième étage, 50 o., ch. Burnhamthorpe, Mississauga (Ont.). 2. À TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par EXPRESSVU INC. en vue de modifier la licence visant l'exploitation d'une entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe en étant relevée des obligations que lui imposent les conditions de licence 4b) et c) et de remplacer les conditions de licence 4(e) et 4(f) exposées dans la décision CRTC 97-576. La demande a été déposée par suite d'une entente intervenue (au dossier) entre ExpressVu et l'Association canadienne des radiodiffuseurs au sujet de mesures de remplacement relatives au retrait de services de programmation simultanés et non simultanés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public.EXAMEN DE LA DEMANDE: 105, Hôtel de Ville, Pièce 530, Hull (Qc.), J8X 4H7. Cette demande est disponible au CRTC à Hull, au (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver (604) 666-2111. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 17 août 1998 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou au http://www.crtc.go.ca., ou au 1-877-249-CRTC (sans frais)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

- ☐ 1 AN - 26,75$
- ☐ 2 ANS - 48,15$
- ☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... Province: ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Émile
dimanche: 11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive, St-Albert, 458-2222
256, rue Fir, Sherwood Park, 464-2226

Fondation des maladies du coeur
Merci.



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système
Fabri-Zone
Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin, 8829 - 85e Rue, Edmonton, Alberta T6C 3W8
Service (24 heures) **425-5625**
Fax.: 468-3067
Télé.: 463-2514

Gardarais enfants à domicile du lundi au vendredi, non-fumeur. Appelez Monique au 451-1987. (14-8)

Priere à St-Jude

Patron des causes désespérées
Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.
Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.
Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme "patron des causes désespérées".

3 Pater Ave Gloria
Amen (Y.F.)

CADRIN DENTURE CLINIC

Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal
Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

Dr Léonard Nobert

Dentiste

54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DR R.D. BREAULT

• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Dr J. Georges Sabourin

B.A., M.D., F.R.C.S. (C)

303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T3H 4B8

Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

DUROCHER SIMPSON

AVOCATS
Service personnalisé et efficace
d'une équipe d'avocats expérimentés
Contactez: Me Allan W. Damer, avocat
EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place,
10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

McCuaig Desrochers

BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

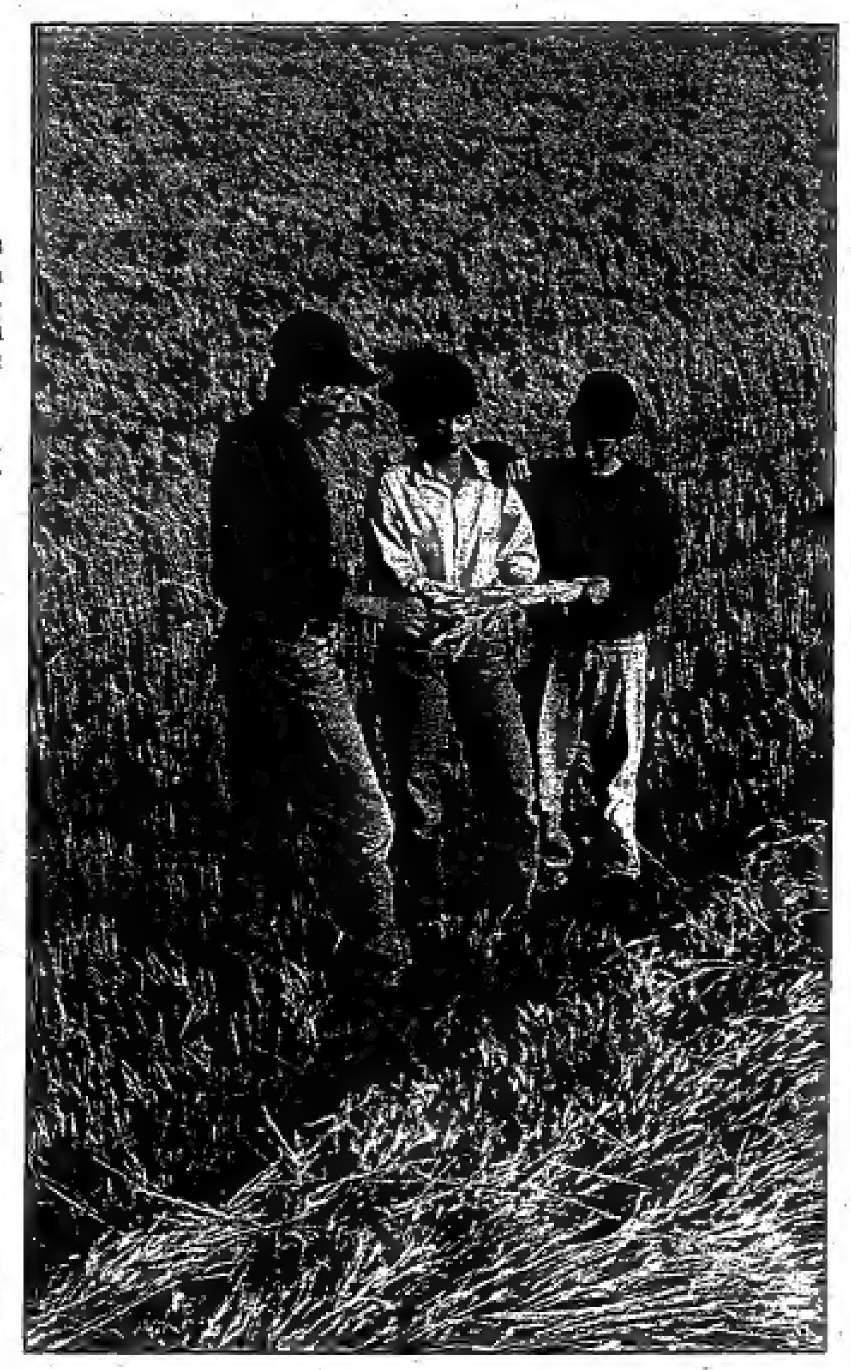
Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1
Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982

A N N O N C E   P U B L I C I T A I R E

La CCB va de l'avant

Participation accrue des producteurs à la CCB...



Le Parlement du Canada vient d'adopter le projet de loi C-4 (Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé); la commercialisation des grains de l'Ouest connaîtra bientôt ses plus grands changements depuis les cinquante dernières années. Grâce à ces changements, les agriculteurs auront davantage leur mot à dire dans la gestion de la Commission canadienne du blé (CCB). Elle sera plus démocratique et devra davantage rendre compte aux agriculteurs. En outre, elle offrira davantage d'options en ce qui concerne la façon dont ils seront payés pour leurs grains et elle accélérera les paiements.

Une CCB plus démocratique et devant davantage rendre des comptes...

Les agriculteurs participeront plus activement à la gestion de la Commission par le truchement de son conseil d'administration, car les deux tiers des membres du conseil, soit dix sur quinze, seront directement élus par les agriculteurs. Comme dans toute société privée, tous les pouvoirs de la CCB reposeront dans les mains de ses administrateurs. Ceux-ci pourront effectuer tous les changements qui, à leur avis, serviront les intérêts des agriculteurs. Ils pourront :



- avoir accès à tous les renseignements et à toutes les données que possède la Commission;
- examiner les prix de vente du grain, les primes accordées, les coûts d'exploitation et les procédures opérationnelles;
- élire un membre du conseil au poste de président du conseil;
- déterminer leur propre rémunération ainsi que celle du président-directeur général et du président du conseil.

Le Ministre les consultera au sujet du choix du président-directeur général.

Les agriculteurs détermineront en outre quels grains seront commercialisés par la CCB. Pour ajouter ou enlever des sortes de grains du mandat de la Commission, il faudra que les agriculteurs procèdent d'abord à un vote et qu'ensuite le conseil d'administration, comptant une majorité de producteurs soit consulté. Et tout cela avant que le ministre puisse déposer tout projet de modification devant le Parlement.

Davantage d'options...

Les agriculteurs ont demandé que la CCB soit plus sensible à leurs besoins en matière de commercialisation et qu'ils soient payés plus rapidement. Les modifications à la législation donnent aux administrateurs un certain nombre d'options à cette fin. Ces derniers pourraient décider :

- de payer comptant les achats;
- d'augmenter les acomptes à la livraison rapidement, sans avoir à obtenir l'approbation du gouvernement;
- de fermer et de payer les comptes de mise en commun à tout moment;
- de délivrer des certificats négociables aux producteurs;
- d'offrir un versement anticipé aux producteurs;
- d'utiliser des instruments modernes pour la gestion des risques;
- de payer aux producteurs leurs frais de stockage et de transport du grain;
- d'assouplir les exigences relatives à la livraison aux installations de stockage en copropriété;
- de recevoir le grain par le moyen des silos élévateurs mobiles en place dans les fermes.

Comme certaines de ces options pourraient entraîner de nouveaux risques financiers, un fonds de prévoyance serait établi comme police d'assurance. Les administrateurs détermineront si le fonds doit être créé ou non et décideront du moment et de la façon de l'établir.

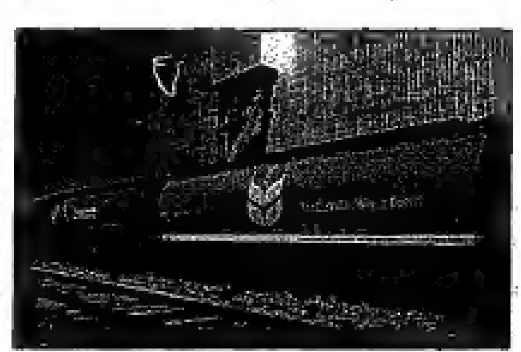
Le gouvernement du Canada continuera de garantir les acomptes à la livraison de la CCB établis au début de l'année d'exploitation, ses ventes à crédit et ses emprunts généraux.

Le conseil d'administration...

Sa tâche...

Les membres du conseil d'administration seront chargés d'une lourde responsabilité quand ils entreront en fonction. Ils seront appelés à diriger une entreprise de 6 milliards de dollars. La CCB se classe au cinquième rang des plus importantes sociétés exportatrices canadiennes et elle est l'une des plus importantes sociétés de commercialisation de céréales au monde. Elle commercialise en moyenne 25 millions de tonnes de blé et d'orge par année dans plus de 70 pays et ce, au profit des 110 000 agriculteurs qu'elle dessert. Les administrateurs décideront de l'orientation stratégique de la CCB et façonneront son avenir.

Les élections...



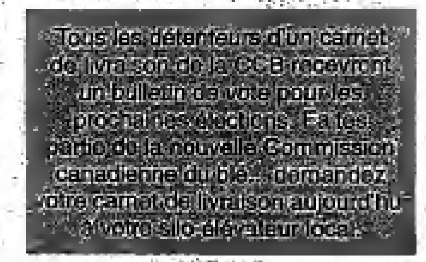
Les agriculteurs éliront directement cet automne, après la récolte, les dix membres du conseil d'administration. Assurer l'impartialité de ces élections constitue une priorité-clé. C'est pourquoi la CCB aura recours aux services d'une firme indépendante pour coordonner les élections et voir à ce qu'elles se déroulent équitablement.

Les règlements qui régiront les élections sont le résultat de consultations menées auprès d'organismes agricoles et des gouvernements provinciaux. Bien que ces règlements n'aient pas encore été mis au point de façon définitive, il est proposé que :

- l'on crée dix circonscriptions électorales, dont cinq qui déborderont les frontières provinciales;
- le candidat élu doit obtenir l'appui d'au moins 50 % des électeurs dans chaque district;
- les détenteurs de carnet de livraison reçoivent un bulletin de vote par le courrier;
- les candidats aux élections doivent être des producteurs en bonne et due forme.

Les détenteurs d'un carnet de livraison recevront des renseignements sur les élections à l'automne quand les règlements auront été mis au point de façon définitive.

Ces élections auront un impact important sur la façon dont la CCB fonctionnera et commercialisera votre grain. Il incombe aux producteurs de blé et d'orge d'élire un conseil d'administration qui puisse diriger une société dont les fonds s'élèvent à plusieurs milliards de dollars et qui puisse également servir les intérêts des agriculteurs au cours du nouveau millénaire.



CALENDRIER DES ÉLECTIONS

SEPTEMBRE	Début de septembre – le coordonnateur des élections est embauché et entre en fonction
OCTOBRE	Début d'octobre – clôture de la période de présentation des candidatures Mi-octobre – des bulletins de vote sont postés aux producteurs dont le nom figure sur la liste des électeurs
NOVEMBRE	Mi-novembre – échéance pour le retour des bulletins de vote
DÉCEMBRE	Fin de décembre – les nouveaux membres du conseil d'administration entrent en fonction

